

# 10 ans

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

## Mouvement Allaitement du Québec (MAQ)

### Naissance d'un lieu de concertation

Note : la majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte; il comprend également les autres genres.

#### Origines

7 avril 2009 : création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentées toutes les actrices œuvrant à la création d'environnements favorables à l'allaitement au Québec afin de favoriser et faciliter la création de tels environnements.



#### Contexte

Le World Alliance for Breastfeeding Action (WABA) prévoit tenir son troisième forum international à Québec à l'occasion du congrès *Élever le monde*, alors prévu pour juin 2010. Quatre des personnes présentes (Monik St-Pierre, Louise Dumas, Carole Dobrich et Micheline Beaudry) font partie du comité scientifique du volet national d'*Élever le monde* depuis ses débuts (2 octobre 2008) et tentent de créer des liens entre WABA et *Élever le monde*. Une fois de plus, le besoin de consulter les diverses actrices du milieu en allaitement se fait sentir, de façon plus pressante.

Profitant de la visite annoncée de deux co-directrices de WABA à Montréal, un appel large à différentes actrices œuvrant en allaitement au Québec est lancé pour réaliser une première rencontre le 7 avril 2009 dans les bureaux de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPD) afin de rencontrer les représentantes de WABA et de tenter de s'organiser. Quatorze personnes sont présentes.

#### Mandats initiaux

1. Établir une mise en commun des connaissances et des pratiques
2. Partager l'information
3. Créer un réseau de soutien
4. Développer des outils de concertation

Après cette mesure de base, le MAQ a pour mandat de :

MAQ - Naissance



Rapport annuel 2011-2012

1<sup>er</sup> avril 2011 - 31 mars 2012



Rapport annuel

2012-2013

1<sup>er</sup> avril 2012 - 31 mars 2013



Rapport annuel

2013-2014

1<sup>er</sup> avril 2013 - 31 mars 2014



Rapport annuel  
2014-2015

1<sup>er</sup> avril 2014 - 31 mars 2015



Angie Durand



Mouvement allaitement du Québec

Rapport annuel 2015-2016

1<sup>er</sup> avril 2015 - 31 mars 2016



(Photo : Élisabeth Makuchuk)

Mouvement allaitement du Québec

Rapport annuel 2016-2017

1<sup>er</sup> avril 2016 - 31 mars 2017



Mouvement allaitement du Québec

Rapport annuel 2017-2018

Québec.org  
@quebec.org

# Rapport annuel 2018-2019

## ÉDITORIAL

C'est avec une grande fierté que j'écris ces lignes aujourd'hui. Je termine ma première année en tant qu'administratrice et responsable aux affaires internes. Je ne peux vous parler des années antérieures, mais je suis en mesure de vous dresser un portrait de celle qui vient de se terminer. L'exercice 2018-2019 fut une année de succès et de réussite pour le Mouvement allaitement Québec (MAQ). Tout d'abord, je ne peux passer sous silence le nouveau conseil d'administration. Nous sommes fières de sa composition, de son expertise et de l'engagement de toutes les administratrices. Chacune de nous a su trouver sa place et a respecté ses engagements. L'assiduité aux réunions est exemplaire. Et que dire du dynamisme de chacune ! C'est tout un parcours qui a été accompli ensemble. Félicitations à vous, chères collègues.

C'est le premier exercice complet avec un financement de base qui s'est achevé. Nous sommes contentes de l'excellente gestion et répartition des heures de travail de la coordonnatrice. Elle a su répartir les heures de manière efficiente et efficace tout au long de l'année. Raphaëlle a su gérer la montagne de travail, avec parfois de la broue dans le toupet, mais toujours avec le sourire. Aujourd'hui, je peux affirmer que le MAQ est entre de bonnes mains avec elle. Merci, Raphaëlle, pour ton dévouement, ton travail acharné, ainsi que ton amour pour la cause.

Le MAQ a su — une fois de plus — affirmer sa place en tant que leader provincial, voire même mondial, des environnements favorables à l'allaitement. C'est toute une notoriété que le MAQ s'est bâtie au fil des ans et, aujourd'hui, nous sommes fières de voir que différentes instances s'appuient sur nos recommandations claires et concises. Quelle immense fierté quand nous avons appris que le logo de l'allaitement amélioré par le MAQ avait lancé à franchi l'océan pour se retrouver chez nos cousins les Français !

Aujourd'hui, le MAQ fête ses 10 ans. Bien du chemin a été parcouru durant toutes ces années. Vous découvrirez dans les pages suivantes les accomplissements du dernier exercice, dont la mise en place d'un plan d'action et le renforcement de la structure interne. Le MAQ est encore jeune si on le compare à bien d'autres autres organismes. Pourtant, il en fait choses ! Imaginer tout ce qui s'accomplira dans la prochaine décennie.

En vous souhaitant, quand vous terminerez la lecture de ce rapport annuel, d'être tout aussi fière d'être associé au MAQ que nous le sommes d'avoir participé à la réalisation de sa mission.

Au plaisir et bonne lecture.

Alexandra Maltais

*Administratrice responsable aux affaires internes*

# TABLE DES MATIÈRES

I. Notes	3
II. Présentation	5
A. Mission et valeurs	5
B. Constitution	7
III. Membres	9
A. Présentation	9
B. Membres délibérantes et membres consultatives	10
C. Membres partenaires	11
IV. Ressources humaines	15
A. Structure organisationnelle	15
B. Permanence	16
C. Conseil d'administration	17
D. Comité formation	20
E. Comité visibilité	22
F. Comité Code	23
G. Comité partage de lait	24
V. Rapport d'activités 2018-2019	25
A. Dynamiser la vie associative	25
B. Consolider l'organisme	29
C. Positionner le MAQ comme centre d'expertise	38
D. Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement	50
E. Harmoniser les compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé	59
F. Mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde	61
G. Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le Code	63
H. En conclusion	65
VI. Priorités 2019-2020	67
A. Assurer la continuité	67
B. Réaliser une planification stratégique et définir la vision	67
C. Dynamiser la vie associative	67
D. Consolider l'organisme	68
E. Positionner le MAQ comme centre d'expertise	68
F. Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement	69
G. Développer des outils ciblant des environnements particuliers	71
VII. Rapport financier	73
A. Faits saillants	73
B. Fonds affectés	74
C. Résultats	75
D. Budget 2019-2020	82
VIII. Remerciements	83

IX. Annexes	85
A. Déclaration de principes du MAQ	85
B. Bref historique	86
C. Survol des réalisations de 2018-2019	88
D. Communiqués de presse	89
E. Joignez-vous au MAQ pour des environnements plus favorables à l'allaitement	91
F. Capsules Facebook	95
G. Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité	98
H. Sources citées	102

**Un grand merci à toutes les membres qui ont participé à la rédaction et à la révision de ce rapport annuel, et à la recherche de photo.**

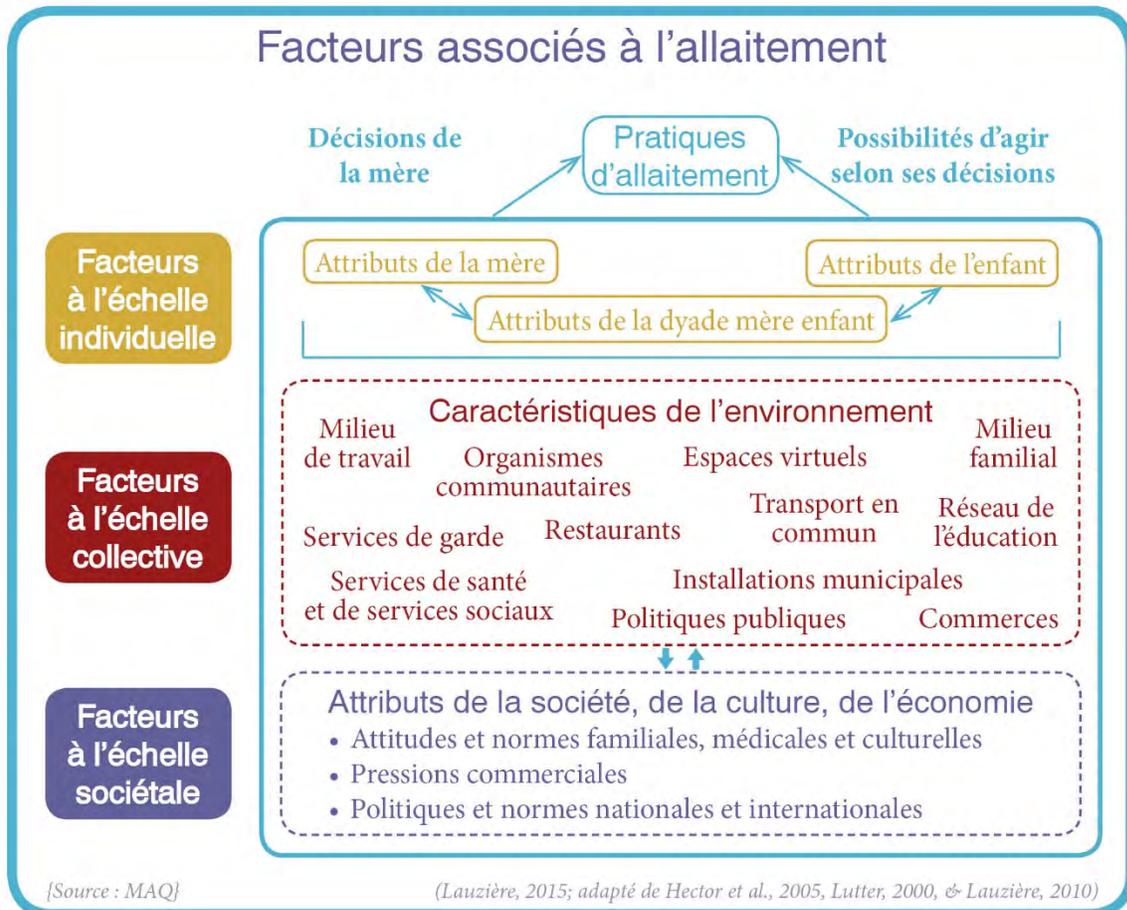
## I. NOTES

- La majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Les appartenances des membres sont nommées pour des raisons d'identification et d'information seulement.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe



{Photos page couverture : MAQ, Patrice Audet, Louis Bernier, Louise M. de Passillé, Jessica Crossan, Angie Durand, Patrice Audet, Élisabeth Mekkelholt, Wong Sze Yuen Shutterstock}

## Facteurs associés à l'allaitement



{Source : MAQ}

(Lauzière, 2015; adapté de Hector et al., 2005, Lutter, 2000, & Lauzière, 2010)

## II. PRÉSENTATION

### A. Mission et valeurs

---

#### 1. Mission

*Texte adopté par les membres le 6 avril 2013.*

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

#### 2. Stratégies privilégiées

*Texte adopté par les membres le 6 avril 2013.*

Pour remplir sa mission, le MAQ privilégie les stratégies suivantes :

- 1) Partager des savoirs, des savoir-faire, des réalisations, des outils, des expériences et des stratégies dans le but d'harmoniser les pratiques et les discours associés ;
- 2) Amorcer et soutenir des actions politiques afin d'inciter les décideurs à agir ;
- 3) Amorcer et soutenir des actions médiatiques sur les enjeux associés ;
- 4) Amorcer et soutenir des actions pour contrer toute forme de pression exercée sur les femmes ;
- 5) Émettre des avis sur les communications publiques ;
- 6) Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA).



{Photo : Véronique Gagnon}

### 3. Valeurs

*Adoptées par les membres le 5 mai 2018*

**BIEN COMMUN** : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

**Créativité** : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

**Rigueur** : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.



**Bienveillance** : Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

**Féminisme** : Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

**Esprit de collaboration** : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

### 4. Position féministe

*Texte soumis aux membres pour adoption lors de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2019*

Le MAQ est un organisme féministe au sens où il reconnaît que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Toutefois, chaque individu doit être libre de définir cette féminité à sa manière.

Le MAQ reconnaît qu'allaiter va au-delà de nourrir son enfant. C'est un geste social posé dans un contexte de pressions et de discriminations multiples, lesquelles peuvent être accentuées lors de la période périnatale. De plus, l'allaitement peut être utilisé en tant que geste politique au sens de réappropriation du corps de la femme et d'autonomisation.

Le MAQ reconnaît qu'à la base, toutes les personnes ne sont pas outillées également face à l'allaitement et à sa place dans la société. De fait, l'allaitement ne devrait jamais nuire à qui que ce soit en matière d'isolement ou être une barrière à une pleine participation sociétale. Dans cette perspective, il est essentiel de créer une culture favorable aux femmes qui désirent allaiter, et ce, tout en respectant et en valorisant les réalités personnelles et les différences culturelles. Soutenir les femmes qui allaitent est fondamental pour le bien-être des femmes, des familles et de la société.

Le MAQ reconnaît que l'allaitement est une décision qui revient à la personne qui pose le geste. Cependant, malgré son caractère universel et personnel, mettre en place des environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. L'allaitement est une composante fondamentale du bien commun. Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

## B. Constitution

Le MAQ a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

Le MAQ est un organisme communautaire sans but lucratif constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Il a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens de l'association du même nom, précédemment enregistrée au Registre des entreprises du Québec du 11 avril 2011 au 12 décembre 2013 sous le numéro 3367227967.

Depuis le 1er avril 2014, le MAQ a son siège social au 14, rue St-Amand, Québec (Québec). Il est hébergé gratuitement par Mamie-Lait, un organisme communautaire d'entraide en allaitement, membre partenaire du MAQ.





{Photo : Élisabeth Mekkelholt}

## III. MEMBRES

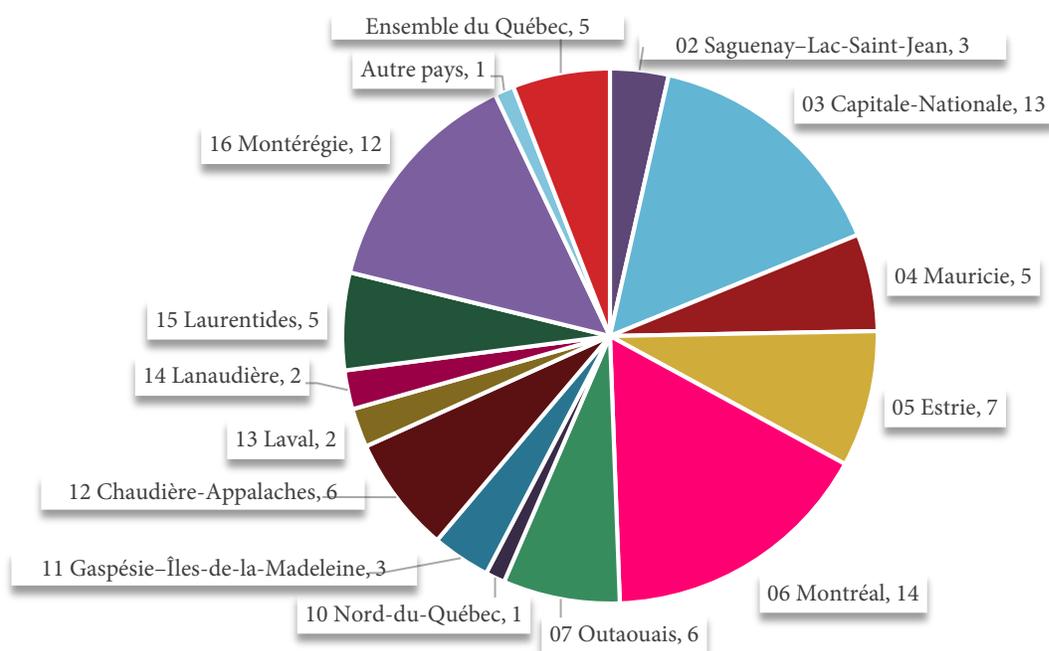
### A. Présentation

Les membres du MAQ sont des individus et des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes. La définition des membres ainsi que leurs droits et obligations sont détaillés dans les règlements généraux.

La mise en place d'une cotisation pour les membres en 2017 a entraîné des changements significatifs dans la composition des membres avec une réduction drastique des membres individuelles. Les personnes qui étaient à la fois membres individuelles et représentantes d'un membre partenaire en 2017-2018 n'ont pas renouvelé leur adhésion en tant que membre individuelle. Cependant, grâce à l'adhésion de 15 nouvelles personnes, le nombre total de membres individuelles a légèrement augmenté. Tous les membres partenaires ont renouvelé leur adhésion et trois nouvelles organisations se sont ajoutées, dont une association d'enseignantes. Les membres partenaires sont de plus en plus nombreux à avoir deux représentantes permanentes. Au total, 112 personnes reçoivent les courriels destinés aux membres, soit une augmentation de près de 25 %.

Au 31 mars 2019	Délibérantes	Consultatives	Total
<b>Membres individuelles</b>	35	10	<b>45</b>
<b>Membres partenaires</b>	40	s. o.	<b>40</b>
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>10</b>	<b>85</b>

Depuis sa création, le MAQ se veut un lieu de concertation à la grandeur du Québec. La provenance géographique des membres et la diversité de leurs liens avec l'allaitement démontrent que cet objectif est atteint.



## B. Membres délibérantes et membres consultatives

### 1. Définition

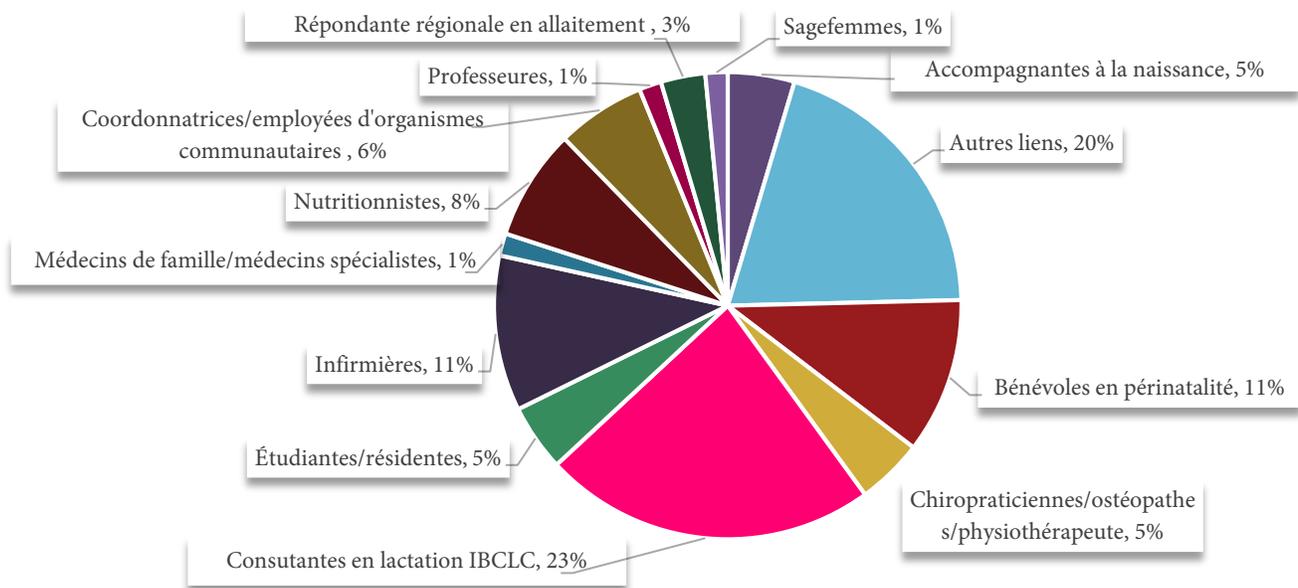
Les membres délibérantes et les membres consultatives du MAQ sont des personnes physiques. Elles sont généralement regroupées sous le terme « membres individuelles ». Elles doivent renouveler leur adhésion chaque année. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté lorsqu'il existe un contrat entre le MAQ et la personne, et ce, pour éviter les conflits d'intérêts.

Les membres délibérantes ont le droit de vote aux assemblées et, le cas échéant, dans les comités auxquels elles participent.

Les membres consultatives n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au conseil d'administration, mais elles ont le droit de parole aux assemblées. Ce statut est généralement choisi pour éviter une apparence de conflit d'intérêts.

### 2. Portrait

Les membres individuelles représentent une diversité d'intérêts professionnels.



### 3. Cotisation

Cotisation annuelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tarif régulier : 20 \$</li> <li>• Tarif étudiant : contribution volontaire (montant suggéré de 20 \$)</li> <li>• Exonération à vie pour les récipiendaires du prix Micheline Beaudry</li> </ul>

Toutes les étudiantes ont payé la cotisation suggérée. Les membres qui adhèrent entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars sont dispensées de leur cotisation pour l'exercice suivant.

## C. Membres partenaires

### 1. Définition

Les membres partenaires sont des personnes morales ou des organisations. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes et peut avoir jusqu'à deux représentantes avec droit de vote aux assemblées des membres. Si ces personnes ne sont pas représentantes permanentes, elles doivent être mandatées par le membre partenaire. Les représentantes permanentes et les représentantes d'assemblée sont éligibles au conseil d'administration, sauf si elles représentent une entité dépendant du réseau public, et ce, conformément à la définition de l'action communautaire autonome.



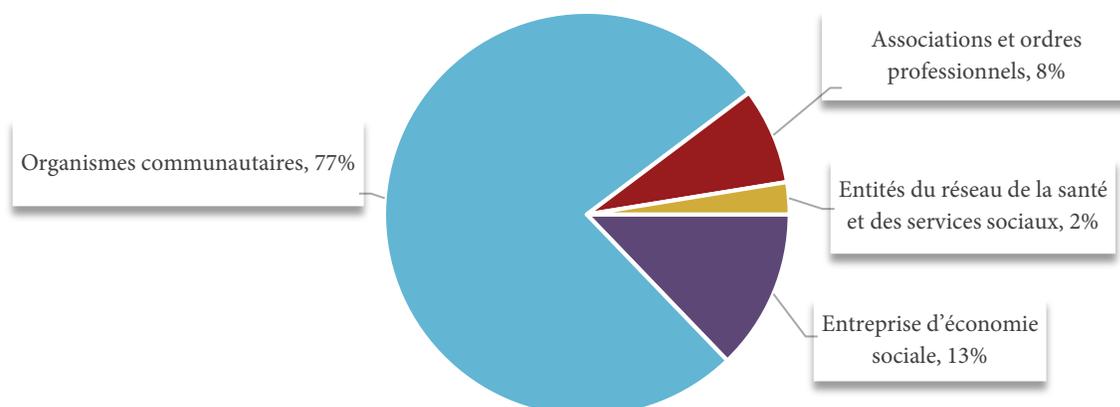
Les membres partenaires peuvent être :

- Un organisme communautaire
- Une entreprise d'économie sociale
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

L'adhésion d'un membre partenaire est en vigueur à partir de son acceptation par le conseil d'administration et jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion.

### 2. Portrait

Le nombre de membres partenaires ne cesse d'augmenter, avec une progression dans la diversification du type d'organisation.



**Organismes communautaires**

- Aidons-Lait
- Allaitement Québec
- Allaitement Soleil
- Amitié Matern'elle
- Chantelait
- Comité d'allaitement maternel CALM
- Coup de pouce nourrice
- Entraide Naturo-lait
- Fédération Nourri-Source
- Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique
- Groupe MAMAN
- Ligue La Leche (LLL)
- MAM autour de la maternité
- Mamie-Lait
- Naissance Renaissance Outaouais
- NaturELLEment Sain
- Nourri-Source Chaudière-Appalaches
- Nourri-Source Estrie
- Nourri-Source Lanaudière
- Nourri-Source Laurentides
- Nourri-Source Laval
- Nourri-Source Montérégie
- Nourri-Source Montréal
- Nourri-Source Saguenay Lac-Saint-Jean
- Nourrisson-Lait Haute-Gaspésie
- Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
- Re-Lait Montmagny-L'Islet
- Sérèna Québec
- Soutien Lactéa
- Supportons-Lait
- TrioLait



**Entité du système de santé et de services sociaux**

CIUSSS de l'Estrie CHUS, Réseau local de services du Haut-Saint-François

**Associations professionnelles**

Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ)



Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP)

Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)

**Entreprises d'économie sociale**

Centre périnatal Le Berceau



Centre Ressources Naissance



La Mèreveille



**La Mèreveille**  
naissance-renaissance des hautes-laurentides  
\*  
centre de ressources périnatales

La Nichée

Naissance Renaissance Estrie

**3. Cotisation****Cotisation annuelle**

- Organismes communautaires : 50 \$
- Entreprises d'économies sociales : 50 \$
- Associations ou ordres professionnels : 100 \$
- Entités du réseau de la santé et des services sociaux : 100 \$
- Entités du système d'éducation : 100 \$

Les organismes communautaires recevant moins de 30 000 \$ de financement récurrent peuvent demander une exonération. Toute autre organisation peut demander une dispense de sa cotisation en fournissant une lettre explicative accompagnée des derniers états financiers. Les membres qui adhèrent entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars sont dispensés de leur cotisation pour l'exercice suivant. En 2018-2019, huit membres partenaires ont bénéficié d'une exonération ou d'une dispense de leur cotisation.



{Photo : Jessica Crossan}

## IV. RESSOURCES HUMAINES

### A. Structure organisationnelle

#### 1. Comités de travail

Au début de 2018, l'organisation des comités telle qu'elle avait été conçue en 2010 a été revue pour privilégier les comités de projet à court ou long terme. Travailler sur un projet avec des objectifs précis et circonscrits dans le temps (par exemple, créer une trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde) est plus mobilisateur que de s'engager sur un comité dont le mandat est vaste (par exemple, organiser des activités de plaidoyer).

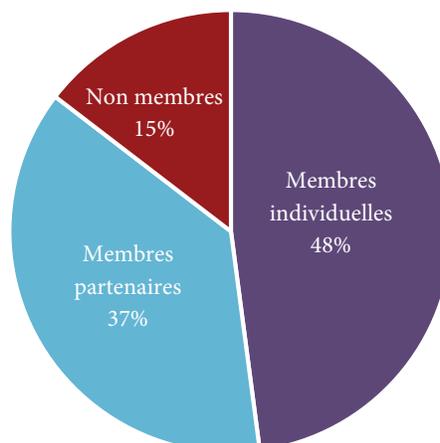
Le comité formation — dont les travaux sont toujours en cours — a été conservé. Les projets reliés à la visibilité du MAQ sont nombreux et se succèdent ; le comité visibilité est mis en veille entre deux projets, mais il n'est pas dissout. Ces deux comités font preuve d'une grande stabilité de leurs membres.

Deux comités de projets à court terme ont été créés au cours de l'exercice : le comité Code et le comité partage informel de lait.

#### 2. Bénévoles

Le travail fait au nom du MAQ a été réalisé en grande partie par des bénévoles. Elles apportent des expertises diverses et complémentaires qui touchent à tous les environnements de l'allaitement. La grande majorité d'entre elles sont membres individuelles ou représentantes permanentes d'un membre partenaire. Elles œuvrent au sein d'un comité ou siègent au conseil d'administration : ce sont les membres actives du MAQ. Quelques autres personnes ont participé ponctuellement à la réalisation de la mission du MAQ. Au cours de l'exercice 2018-2019, 48 personnes ont offert 1 500 heures de bénévolat au MAQ.

Pour les projets qui ont bénéficié d'un financement ciblé, le rôle des membres des comités a été déterminant pour orienter les projets vers des objectifs précis, pour décider du contenu des outils et pour réviser les documents produits. La gestion et l'organisation du comité formation ont été assurées par des coresponsables bénévoles.



### 3. Assurance responsabilité

Par l'entremise du Centre québécois de services aux associations, le MAQ souscrit à une assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes ainsi qu'à une assurance responsabilité civile générale.

## B. Permanence

---

Au cours de l'exercice, deux travailleuses contractuelles ont soutenu le conseil d'administration et les comités. Malgré un financement récurrent à la mission et les efforts mis sur la diversification des ressources financières, le nombre total des heures rémunérées représente moins de 23 heures par semaine. Les contractuelles ont dû faire des heures de bénévolat pour parachever leurs travaux.

**Dofi** *L'obtention d'un financement récurrent a permis de stabiliser la coordination, mais les besoins restent grands. Ils sont évalués à trois temps pleins, alors que la subvention ne permet qu'une moyenne de 20 heures par semaine pour l'administration générale et le soutien des comités, et ce, bien que le MAQ n'a aucuns frais d'occupation de locaux, que les travailleuses ne sont pas salariées et qu'elles travaillent de leur domicile.*

### 1. Coordonnatrice

Raphaëlle Petitjean est coordonnatrice contractuelle depuis janvier 2016. Le nombre total d'heures payées consacrées à la coordination pour l'exercice est de 880, soit une moyenne de 20 heures par semaine. La coordonnatrice relève du conseil d'administration. Elle supervise les chargées de projet.

### 2. Chargées de projet

#### *Chargée de projet pour le comité formation*

Jacqueline Wassef, PhD, MPH, DtP est membre du comité formation depuis 2015. La majorité de sa contribution est bénévole. Elle a toutefois été rémunérée pour son soutien aux travaux du comité formation pour un total de 260 heures. Ce comité, très actif depuis sa création en 2010, aurait besoin du soutien continu d'au moins une journée par semaine.

#### *Chargée de projet pour le comité visibilité et le comité Code*

En plus de sa charge de coordonnatrice, Raphaëlle Petitjean a travaillé 19 heures pour finaliser la pochette de recrutement avec le comité visibilité et 10 heures avec le comité Code. Ces heures travaillées ont été financées grâce à deux financements discrétionnaires de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé.

**Dofi** *Pour un fonctionnement optimal, chaque comité devrait bénéficier du soutien continu d'une chargée de projet. Le temps des bénévoles devrait être consacré aux tâches qui requièrent leur expérience et leur expertise : orientation des projets, apport de références, révision de textes, etc. Utiliser leur temps pour organiser des réunions, rédiger des comptes rendus ou faire de la mise en page est une mauvaise utilisation de leurs compétences. Malheureusement, le financement du MAQ n'est actuellement pas suffisant pour que les tâches administratives soient entièrement assumées par la permanence.*

### 3. Bibliothécaire

Sophie St-Pierre, MSI, est la bibliothécaire responsable de la bibliothèque virtuelle du MAQ



**Bibliothèque virtuelle**

spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement

[www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org](http://www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org)

spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. Avec le soutien de Patrick Onatski, ils ont guidé et conseillé bénévolement la coordonnatrice pour la mise en ligne de nouveaux outils, pour la gestion des collections et pour la résolution de problèmes techniques.



Jacqueline Wassef



Raphaëlle Petitjean



Sophie St-Pierre

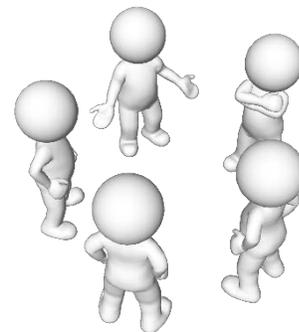
## C. Conseil d'administration

### 1. Fonctionnement

Certaines responsabilités sont attribuées à une dirigeante en particulier qui devient alors l'interlocutrice privilégiée de la coordonnatrice sur des sujets précis. Chaque dirigeante fait son rapport au conseil d'administration et des recommandations, au besoin.

La mise en œuvre des décisions est confiée à la coordonnatrice. La planification annuelle est assurée grâce à un calendrier annuel des obligations et d'un plan d'action. La coordonnatrice tient un journal de bord pour les nouvelles d'intérêt, ce qui facilite les suivis par les responsables et la compilation annuelle des activités.

La répartition des tâches ci-dessous est donnée à titre indicatif et peut varier selon la compétence, la disponibilité et l'intérêt des administratrices en poste.



### ***Responsable aux affaires externes***

La responsable aux affaires externes est responsable des représentations du MAQ :

- Contacts avec les organismes internationaux, canadiens et provinciaux connexes à l'allaitement maternel
- Représentations sur les tables provinciales et régionales en allaitement et en périnatalité
- Liens et affiliations avec les regroupements pertinents
- Relations avec les médias
- Partage d'outils et d'informations

### ***Responsable aux affaires internes***

La responsable aux affaires internes est responsable du fonctionnement interne de l'organisme :

- Réunions du conseil d'administration
- Comités de projet
- Supervision de la coordonnatrice

### ***Responsable à la vie associative***

La responsable à la vie associative est responsable des relations avec les membres, de la gestion documentaire et de la consolidation de l'organisme :

- Liste des membres
- Demandes d'adhésion des membres partenaires
- Politiques internes
- Archivage
- Règlements généraux
- Convocation aux assemblées
- Obligations légales autres que financières



### ***Responsable aux finances***

La responsable aux finances est responsable des sources de financement et de la gestion financière :

- Financement de base à la mission
- Demandes de financement pour les projets
- Sources alternatives de financement
- Préparation et suivi mensuel du budget
- Déclarations de revenus

### ***Ensemble des administratrices***

Outre les points nommés ci-dessus, le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer de la cohérence globale du MAQ et de participer à la réalisation de sa mission :

- Analyse des actions des comités
- Création de nouveaux comités (au besoin)
- Prises de position

## 2. Composition

**Dofi** *La mise en place d'une cotisation des membres à l'automne 2017 a eu de grandes répercussions sur l'adhésion des membres, tant au niveau du nombre de membres individuelles que du ratio membres individuelles/membres partenaires. De plus, l'arrivée d'un financement récurrent à la même période a conduit à un désengagement des bénévoles de la première heure, essouffées par des années de tâches administratives. Ces deux événements combinés ont entraîné une certaine instabilité au sein du conseil d'administration. Cependant, grâce à un recrutement actif, l'équipe en place est maintenant stable, engagée et motivée.*

Au 31 mars 2019, six administratrices étaient en poste. Elles sont pour la moitié des membres individuelles et pour l'autre moitié des représentantes de membres partenaires, ce qui reflète la répartition des membres. Elles proviennent de cinq différentes régions du Québec. Un poste est resté vacant tout au long de l'exercice.

- **Marie-Ève Desforges**, BA sexologie, responsable aux affaires externes  
*Cooptée le 25 septembre 2018 en remplacement de Marcelle-Hélène Boudreau*
  - Adjointe à la direction générale de La Mouvance Centre de Femmes (Laurentides)
- **Alexandra Maltais**, responsable aux affaires internes  
*Cooptée le 25 octobre 2018 en remplacement de Jenny Ménage*
  - Représentante et agente de soutien en allaitement pour Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, membre partenaire du MAQ
  - Agente d'intégration en employabilité pour la Table intersectorielle de développement des communautés Lac-Saint-Jean-Est
- **Marylie Roger**, responsable à la vie associative
  - Représentante et coordonnatrice de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Isabelle Poulin**, BAC en service social, responsable aux finances
  - Représentante et directrice générale de Chantelait, membre partenaire du MAQ
- **Emmanuelle Beauregard**, BA sexologie, administratrice, membre du comité visibilité, représentante auprès du Regroupement pour la valorisation de la paternité.
  - Praticienne en massothérapie
- **Gabrielle Gauvin**, BA musicothérapie, administratrice  
*Cooptée le 25 septembre 2018 en remplacement de Catherine Ricci*



Alexandra  
Maltais



Emmanuelle  
Beauregard



Gabrielle  
Gauvin



Isabelle  
Poulin



Marie-Ève  
Desforges



Marylie  
Roger

Huit autres administratrices ont été en poste au cours de l'exercice :

- **Anne Desgeorges**, IBCLC, jusqu'à l'assemblée extraordinaire du 24 mai 2018
- **Catherine Ricci**, jusqu'au 12 septembre 2018
- **Cindy Pétrieux**, jusqu'à l'assemblée générale annuelle du 5 mai 2018
- **Danièle Simard**, DC, MSc, IBCLC, jusqu'à l'assemblée extraordinaire du 24 mai 2018
- **Geneviève Coulombe**, MSc, jusqu'à l'assemblée extraordinaire du 24 mai 2018
- **Jenny Ménage**, jusqu'au 25 octobre 2018
- **Marcelle-Hélène Boudreau**, jusqu'au 13 septembre 2018
- **Sylvie Chiasson**, MA, jusqu'à l'assemblée extraordinaire du 24 mai 2018

### 3. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu sept réunions, dont six en webinaire et une en présentiel avec quelques administratrices en webinaire. De nombreux dossiers ont pu avancer rapidement grâce à la mise en place d'un groupe Facebook secret en juin 2018. Pour plus de sécurité, les publications sont systématiquement effacées manuellement lorsque le sujet est clos.

En préparation des réunions, un contact téléphonique permet aux dirigeantes de faire le point avec la coordonnatrice sur les dossiers dont elles ont la responsabilité. De plus, quelques rencontres en personne ont eu lieu avec une ou deux administratrices et la coordonnatrice.

La structure actuelle du conseil d'administration et les outils de suivis mis en place ont permis d'améliorer grandement l'efficacité des réunions. La durée moyenne des rencontres en webinar a été de deux heures, et ce, tout en augmentant la satisfaction et l'engagement des administratrices.

**Dofi** *Avoir des administratrices situées dans différentes régions du Québec assure une meilleure compréhension des réalités locales en matière d'environnements favorables à l'allaitement. Cela contribue à la représentativité des membres. Cependant, les rencontres en personne sont essentielles pour renforcer la communication entre les différentes personnes ainsi que le sentiment d'appartenance, ce qui est indispensable à l'engagement des bénévoles dans le temps. Actuellement, les finances du MAQ limitent grandement le remboursement des frais de déplacement. De plus, les heures que la coordonnatrice passe dans les transports ne sont pas des heures directement utilisées pour travailler à la mission.*

## D. Comité formation

### 1. Fondements

Le comité formation est un comité de projet à long terme créé en novembre 2010.

### 2. Mandat

Le mandat du comité formation est d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé de la province, et ce, à travers le contenu initial de leur programme de formation.

### 3. Composition

Au 31 mars 2019, le comité formation était composé de six membres :

- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP, coresponsable du comité formation et responsable du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé
  - Leader de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition
  - Professeure associée, École de santé publique – Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
- **Julie Lauzière**, MSc, DtP, coresponsable du comité formation et cofondatrice du MAQ
  - Candidate au doctorat, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke
- **Micheline Beaudry**, PhD, MNS, DtP, cofondatrice du MAQ, première récipiendaire du Prix Micheline Beaudry
  - Professeure retraitée de nutrition publique, Université Laval
- **Marion Gayard**, MSc, Pharm. D
  - Professionnelle de recherche de niveau II, nutrition internationale
- **Laura Rosa Pascual**, MD (Argentine), PhD
  - Agente de formation, CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- **Jacqueline Wassef**, PhD, MPH, DtP  
*À titre de chargée de projet et de bénévole*
  - Coordinatrice des stages, École de santé publique, Université de Montréal

Au cours de la même période, deux membres ayant fait d'importantes contributions pendant leur engagement ont dû se retirer :

- **Sylvie Chiasson**, MA, deuxième récipiendaire du prix Micheline Beaudry
  - Agente administrative, Centre de répartition des demandes de service, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- **Bénédicte Fontaine-Bisson**, PhD, DtP, membre du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé et lien entre le comité formation et le groupe stratégique
  - Professeure agrégée, École des sciences de la nutrition, Université d'Ottawa



Isabelle  
Michaud-Létourneau



Jacqueline  
Wassef



Julie  
Lauzière



Laura Rosa  
Pascual



Marion  
Gayard



Micheline  
Beaudry

#### 4. Rencontres du comité

Les membres du comité se sont réunies à cinq reprises, dont quatre en webinaire et une en présentiel. La coordonnatrice a participé aux rencontres virtuelles afin d'assurer le lien avec le conseil d'administration. Diverses rencontres de sous-groupes et de nombreux échanges par courriel ont aussi eu lieu.



### E. Comité visibilité

#### 1. Fondements

Le comité visibilité est un comité permanent créé en novembre 2010. Il avait été dissout le 31 mars 2018 au profit de la création d'un comité de projet pour finir le renouvellement des outils promotionnels. Cependant, les projets visant la visibilité du MAQ ou la promotion des environnements favorables à l'allaitement étant nombreux, les membres de ce comité ont décidé de le maintenir en place en le mettant en veille entre deux projets.

#### 2. Mandat

Accroître la visibilité du MAQ et la promotion des environnements favorables à l'allaitement.

#### 3. Composition

Au 31 mars 2019, le comité visibilité était composé de quatre membres :

- **Sophie St-Pierre**, MSI, responsable de la bibliothèque virtuelle
  - Bibliothécaire, Services techniques et technologie, Service des bibliothèques, Trois-Rivières
- **Kim Couture**
  - Représentante et directrice de MAM autour de la maternité (Longueuil), membre partenaire du MAQ
  - Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie
- **Isabelle Paquette**, IBCLC
  - Représentante et directrice de Nourri-Source Montérégie, membre partenaire du MAQ
  - Coordinatrice de l'Association québécoise des consultantes en lactation, membre partenaire du MAQ
- **Raphaëlle Petitjean**, chargée de projet pour le renouvellement des outils promotionnels, coordinatrice, cofondatrice du MAQ  
*À titre de chargée de projet et de bénévole*



Kim Couture



Isabelle Paquette



Raphaëlle Petitjean



Sophie St-Pierre

#### 4. Rencontres du comité

Le comité a tenu trois rencontres virtuelles. Plusieurs échanges par courriel ont permis de faire avancer les projets en cours.

## F. Comité Code

### 1. Fondements

Ce comité a été fondé pour faire suite à l'obtention d'un financement dédié.

### 2. Mandat

Réaliser un outil visant à protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé* (le Code).

### 3. Composition

Au 31 mars 2019, le comité Code était composé de six membres :

- **Suzanne Dionne**, MD, lien entre le MAQ et INFACT Canada
  - Médecin de famille en CLSC à la retraite
- **Carole Dobrich**, BSc, RN, IBCLC, ANLC, cofondatrice du MAQ
  - Directrice et instructrice en développement professionnel, Health e-Learning et Step2 Education
- **Anny-Pier Tremblay**
  - Directrice générale de Nourri-Source Saguenay–Lac-Saint-Jean, membre partenaire du MAQ
- **Juliette LeRoy**, DO, MD (France), MSc, IBCLC
  - Coordinatrice et représentante d'Entraide Naturo-Lait (Québec), membre partenaire du MAQ
  - Ostéopathe
- **Véronique Laberge-Gaudin**, Dt P, MSc santé communautaire
- **Raphaëlle Petitjean**, coordinatrice, cofondatrice du MAQ  
*À titre de chargée de projet*



Anny-Pier  
Tremblay



Carole  
Dobrich



Juliette  
LeRoy



Raphaëlle  
Petitjean



Suzanne  
Dionne



Véronique  
Laberge-Gaudin

#### 4. Rencontres du comité

Le comité a tenu deux rencontres en webinaire. Le courriel a été utilisé pour l'échange d'idées et le partage de la recherche sur le terrain.

### G. Comité partage de lait

---

#### 1. Fondements

Le comité partage de lait est un comité de projet ponctuel qui a été actif de février à mars 2019.

#### 2. Mandat

Préparer un projet de position sur le partage informel de lait maternel.

#### 3. Composition

Au 31 mars 2019, le comité partage de lait était composé de trois membres :

- **Tiffanie Devarenes**
  - Accompagnante à la naissance
  - Bénévole en allaitement
- **Mirabelle Lavoie, SF, IBCLC**
  - Sagefemme à la Maison de naissance du Boisé de Blainville
- **Raphaëlle Petitjean**, coordonnatrice, cofondatrice du MAQ  
*À titre de coordonnatrice*



Mirabelle Lavoie



Raphaëlle Petitjean



Tiffanie Devarenes

#### 4. Rencontre du comité

Le comité a tenu une rencontre en webinaire. Le courriel a été utilisé pour l'échange d'idées et la révision du texte.

## V. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

### A. Dynamiser la vie associative

Un organisme communautaire, c'est avant tout un rassemblement d'individus autour d'un objectif commun défini par la mission. À cet égard, la communication avec et entre les membres est une dimension fondamentale qui est inscrite dans la mission du MAQ en tant que lieu de concertation.

La structure en comité de projet, mise en place dès 2010 et revue en 2018, est le pilier de cette concertation. Toutefois, de nombreuses mesures sont prises pour permettre à toutes les membres — y compris celles qui n'ont pas le temps de participer à des comités ou des réunions — de s'exprimer.



{Photo : José Cristi}

#### 1. Consultation des membres

Les membres sont régulièrement informées des décisions prises par le conseil d'administration qui influent sur l'identité du MAQ. Pour tout ce qui touche les fondations de l'organisme et les prises de position officielles, les membres sont généralement invitées à un atelier de cocréation, à intégrer un comité ponctuel ou à fournir leur point de vue ou des documents de référence. Ces comités ponctuels sont complémentaires aux comités de projet dont les activités sont directement guidées par la mission du MAQ.

Pour les documents qui doivent être ratifiés en assemblée des membres, ils sont envoyés dans une version provisoire pour consultation. Selon les commentaires exprimés, le document est modifié avant la convocation à l'assemblée ou des explications supplémentaires sont fournies.

De plus, toutes les modifications aux règlements généraux sont transmises aux membres dans les 30 jours suivant leur adoption par le conseil d'administration. De même, toute modification au sein du conseil d'administration leur est transmise dans les mêmes délais. Cela permet aux membres de réagir si une intervention leur semble nécessaire, et ce, sans attendre la prochaine assemblée des membres.

L'ensemble de ces procédures permet à toutes les membres de prendre part en amont aux orientations du MAQ, même si elles ne peuvent pas être présentes aux assemblées. Le résultat le plus tangible de cette politique est que les discussions en assemblées sur ces sujets sont plus courtes. Les administratrices sont mieux préparées pour répondre aux questions et les documents présentés à ce moment-là ne sont que très rarement modifiés.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2018, les membres ont ratifié les six valeurs du MAQ et leur définition. En 2018-2019, les membres ont été invitées :

- à participer à un atelier de cocréation pour définir la vision du MAQ (en clôture de l'assemblée générale 2018) ;
- à participer à un atelier de cocréation pour déterminer la position féministe du MAQ ;
- à former un comité pour rédiger une ébauche de position sur le partage informel de lait (présentation aux membres prévue lors de l'assemblée générale annuelle 2019) ;
- à commenter l'ébauche de la position féministe du MAQ (ratification prévue lors de l'assemblée générale annuelle 2019) ;
- à fournir leur point de vue et des références sur la pertinence et les conséquences d'utiliser un langage inclusif envers les personnes trans et non binaires (décision à prendre lors de l'assemblée générale annuelle 2019).

Le nombre de membres qui sont intervenues dans ces différents dossiers est variable. En général, lorsque les documents sont préparés par un comité, il y a très peu de commentaires de la part des autres membres.

## 2. Informations transmises aux membres

Les informations sont transmises aux membres par courriel, via la plateforme MailChimp qui assure la sécurité contre le piratage des adresses et qui limite le risque que les courriels du MAQ soient considérés comme des pourriels.

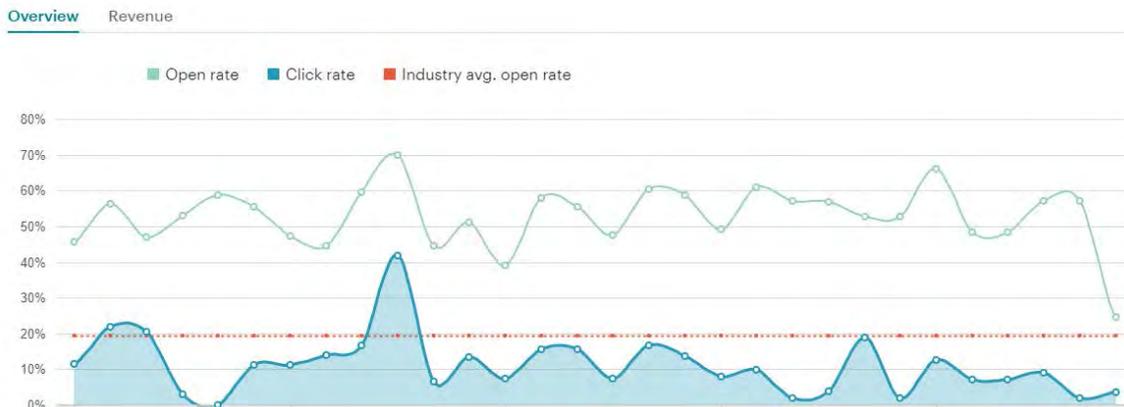
Jusqu'en octobre 2018, ces courriels étaient réservés aux membres du MAQ et à leurs membres, le cas échéant. Ils servaient à transmettre les nouvelles du conseil d'administration, les appels aux membres (comités, consultations, projets, etc.), la revue de presse, les nouvelles des partenaires, etc. Après cette date, les informations générales comme les nouvelles publiées sur le site web, les outils ajoutés à la bibliothèque virtuelle, les formations à venir, etc. ont été envoyées dans une infolettre séparée ouverte à toutes les personnes intéressées par la mission du MAQ. Cependant, des courriels réservés aux membres ont été envoyés après la création de l'infolettre générale pour tout ce qui n'est pas du domaine public : consultation des membres, modifications des règlements généraux, convocation aux assemblées, etc.

L'utilisation de deux listes distinctes pour les membres individuelles et les représentantes des membres partenaires permet d'adapter le contenu à l'une ou l'autre catégorie (par exemple, pour le renouvellement d'adhésion). En 2018-2019, 15 courriels ont été envoyés aux membres en plus des infolettres mensuelles d'octobre à mars.

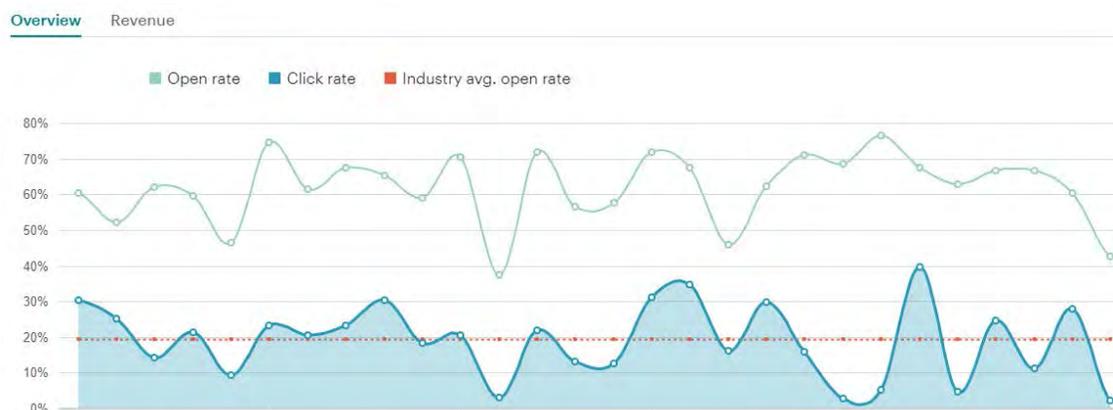


Le taux d'ouverture est excellent, d'autant plus que MailChimp ne détecte pas toutes les ouvertures. Cela démontre le vif intérêt des membres pour le MAQ.

### *Représentantes des membres partenaires*



### *Membres individuelles*



## 3. Assemblée générale annuelle

Chaque année, l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire le bilan des travaux du MAQ et échanger sur les priorités futures. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets et contribuer à la cohésion de l'organisme. Le conseil d'administration et les différents comités présentent leur rapport d'activités, l'avancée des projets et les priorités pour l'exercice qui vient de commencer. L'organisation permet aux personnes présentes de poser toutes les questions qu'elles ont ainsi que d'échanger sur différents sujets en lien avec la mission du MAQ.

Le conseil d'administration a cherché différents moyens pour favoriser la participation du plus grand nombre de membres possibles aux assemblées. En mai 2018, les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer ont pu participer à l'assemblée en webinar. Malheureusement, des problèmes de micro ont rendu la participation ardue. Le conseil d'administration a poursuivi ses recherches pour trouver une plateforme plus adaptée et abordable.

**Dofi** *Pouvoir participer aux assemblées en webinaire est une demande récurrente des membres. Bien que ce type de participation est moins satisfaisant que les rencontres en personne, offrir cette possibilité est essentiel pour un organisme dont les membres sont réparties à travers la province, mais les frais sont importants. En effet, les solutions gratuites ne sont pas adéquates ni pour la facilité de connexion ni pour la qualité du son. De plus, tenir une réunion à la fois en présentiel et en webinaire demande la présence d'une technicienne pour toute la durée de la réunion afin de prendre les questions et les votes. Sans cela, la participation des personnes à distance n'est pas pleine et entière.*

Lors de l'assemblée du 14 mai 2018 à Trois-Rivières, 23 personnes étaient présentes en personne ou en webinaire : dix membres délibérantes (dont deux également représentantes d'assemblée d'un membre partenaire), cinq autres représentantes d'assemblée, quatre membres consultatives et quatre invitées. Au total, 17 membres avec droit de vote étaient représentées, soit près de 24 % des membres en règle avec droit de vote.

En plus des points habituels, les membres ont découvert les valeurs choisies pour le MAQ et les ont ratifiées à l'unanimité. En clôture de l'assemblée, les personnes présentes en personne ont participé à un atelier sur l'énoncé de vision du MAQ.

Habituellement, le conseil d'administration recueille toujours l'évaluation des participantes à la fin de l'évènement. À la fin de l'assemblée générale, du fait du désarroi des participantes devant le manque de candidates au conseil d'administration, cette évaluation n'a pas eu lieu.

Pour mieux planifier l'assemblée générale 2019 (date et lieu) et s'assurer que la formule retenue répond aux attentes du plus grand nombre, le conseil d'administration a envoyé un sondage à ses membres. Près de 25 % des membres y ont participé, dont les deux tiers sont des membres individuelles.

- La proximité ou la participation en webinaire est un facteur important dans la participation.
- Entre le samedi et un jour de semaine, il y a peu d'écart pour la participation en personne, mais la semaine est nettement plus favorable pour la participation en webinaire. Le soir n'est vraiment pas un bon moment.
- Pour la participation en personne, le lieu à privilégier est le centre-ville de Montréal, proche d'un métro.
- Pour le format, le temps pour les échanges ainsi que des discussions sur des sujets précis l'ont emporté sur le jumelage de l'assemblée avec une conférence ou un atelier de type cocréation.

Dans les commentaires du sondage, les membres ont exprimé leur besoin de communiquer avec les autres membres et de réseauter entre groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement. L'importance de la prise en charge des frais de déplacement a également été mentionnée, mais le MAQ n'en a pas les moyens financiers actuellement.

**Dofi** *Les membres des comités étant réparties à travers la province, les occasions de se réunir physiquement sont rares, elles sont pourtant précieuses pour renforcer la cohésion des groupes. Chaque année, les évaluations des divers événements montrent le plaisir que les membres ont de se retrouver ou de se découvrir, et le besoin d'échanges en petits groupes.*

#### 4. Assemblée extraordinaire

Parce que le nombre de candidates était inférieur au nombre minimum d'administratrices, les élections pour le conseil d'administration n'ont pu avoir eu lieu lors de l'assemblée générale. Une assemblée extraordinaire a été convoquée pour procéder à de nouvelles élections. Entre temps, conformément à la loi, les administratrices en fin de mandat sont restées en place pour assurer le fonctionnement de l'organisme. Une administratrice en cours de mandat avait démissionné à la date de l'assemblée générale.

Différentes stratégies ont été déployées pour trouver de nouvelles candidates : contacts personnels, appels aux membres, réseaux sociaux, etc. Un document résumant le rôle des administratrices et l'engagement que cela représentait a été diffusé. Une assemblée extraordinaire pour procéder à l'élection a été convoquée pour le 24 mai 2019. Elle a été l'occasion de présenter les projets en cours.

Lors de cette assemblée, 11 personnes étaient présentes en webinaire : cinq membres délibérantes (dont deux également représentantes d'assemblée d'un membre partenaire), cinq autres représentantes d'assemblée et une membre consultative. Au total, 12 membres avec droit de vote étaient représentées, soit plus de 15 % des membres en règle avec droit de vote. Cette assemblée a permis de pourvoir tous les postes vacants.

## B. Consolider l'organisme

### 1. Fondements du MAQ

#### *Valeurs*

Les six valeurs du MAQ choisies lors d'un atelier de cocréation en mars 2018 ont été explicitées par une courte définition chacune. Ces valeurs et leur définition ont été ratifiées par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2018.

Le comité visibilité a créé un visuel pour présenter les valeurs avec plus de dynamisme. Elles ont été positionnées sur la spirale du logo du MAQ qui représente la communauté qui soutient la famille, en prolongement de la figure du bébé, de sa mère et du deuxième parent. Cette disposition fait ressortir la logique dans l'ordre des mots choisis.



## ***Vision***

En 2017-2018, les administratrices en poste avaient indiqué que l'absence de vision du MAQ expliquait en grande partie leur manque d'engagement. Pour la définir la vision, un atelier visant la rédaction d'un énoncé de vision pour le MAQ a été organisé en clôture de l'assemblée générale annuelle. Les premiers commentaires reçus ont montré que cette ébauche ne répondait pas au besoin. Le nouveau conseil d'administration a alors décidé de procéder à une planification stratégique en 2019-2020, puis d'en tirer la vision.

## ***Lettres patentes***

Les objets des lettres patentes du MAQ ont été modifiés selon la résolution prise par les membres le 3 février 2018. Ces modifications étaient nécessaires à l'enregistrement du MAQ en tant qu'organisme de bienfaisance par l'Agence du Revenu du Canada.

## ***Position féministe***

Lorsque les valeurs du MAQ ont été choisies, les personnes qui ont participé à l'atelier de cocréation en mars 2018 avaient fortement recommandé au conseil d'administration de définir la position féministe du MAQ. La maternité est un des sujets qui divisent les féministes. L'allaitement peut être perçu autant comme une reprise de pouvoir des femmes sur leur corps que comme une aliénation des femmes.

Toutes les membres ont été invitées à participer à une journée de réflexion qui a eu lieu le 23 novembre 2018 à Saint-Eustache et en webinaire. L'objectif de cette journée était de donner différentes visions et positions pour permettre au conseil d'administration de rédiger un projet de position féministe, avec la possibilité, si la dynamique y était favorable, d'aller jusqu'à amorcer la rédaction. Johanne Rigali, formatrice au Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), a été embauchée pour préparer les activités et animer la journée. Six membres et une personne mandatée par un membre partenaire ont participé à la rencontre.

- Micheline Beaudry (membre du comité formation)
- Raphaëlle Petitjean (coordonnatrice)
- Emmanuelle Beaugard (administratrice)
- Marie-Ève Desforges (administratrice)
- Alexandra Maltais (administratrice)
- Sophie Médéri (représentante du Regroupement Naissance-Renaissance)
- Mirabelle Lavoie (membre du comité partage de lait)

Le conseil d'administration a rédigé une ébauche de position en s'appuyant sur les principes définis lors de l'atelier. Le texte a par la suite été bonifié grâce aux commentaires des participantes à l'atelier puis une version brève (un paragraphe) en a été tirée. Les deux textes ont été soumis pour consultation auprès de toutes les membres. Comme aucune demande de modification n'a été reçue, les textes seront soumis aux membres lors de l'assemblée générale annuelle 2019 pour ratification.

## 2. Cohérence de l'ensemble des actions

### *Plan d'action*

Depuis sa création, la plupart des projets réalisés ont été choisis par un comité ou grâce à une opportunité de partenariat ou de financement. Par exemple, le projet sur la formation initiale des professionnelles de la santé est porté par le comité formation, le modèle de résolution pour les municipalités est venu d'une offre de partenariat de l'Association pour la santé publique du Québec et la bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement a vu le jour grâce à un financement de la Direction générale de santé publique. Bien qu'ils soient tous fortement liés à la mission du MAQ, ces projets ne sont pas directement liés entre eux et ne s'insèrent pas dans une vision stratégique.

L'arrivée d'un financement récurrent assure un minimum d'heures de coordination tout au long de l'année, mais également pour les années à venir. Cela permet de planifier le développement de l'organisme, car il est moins dépendant des bénévoles. En attendant de procéder à une planification stratégique, le conseil d'administration a élaboré pour la première fois un plan d'action et de suivi pour l'exercice 2018-2019, incluant les travaux du conseil d'administration, ceux de la coordonnatrice et ceux des comités.

Les objectifs stratégiques ont été regroupés en trois axes :

- Positionner le MAQ comme centre d'expertise en environnements favorables à l'allaitement
- Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement
- Consolider le MAQ

Chaque objectif stratégique se décline en un ou plusieurs objectifs spécifiques pour lesquels les activités ou les moyens et les résultats attendus ont été précisés. L'avancée du plan d'action est évaluée avant chaque réunion du conseil d'administration avec la responsable aux affaires internes. Il est présenté au conseil d'administration tous les trois mois.

### *Liens avec les comités*

La réalisation de la mission du MAQ est partagée entre les différents comités et le conseil d'administration. Le conseil d'administration a la responsabilité de la cohérence de l'ensemble des actions du MAQ, en plus de s'assurer qu'elles respectent la mission et les politiques de l'organisme. Il doit donner son accord pour les dépenses engagées par les comités lorsque celles-ci ne sont pas comprises dans le budget initial ni couvertes par un financement ciblé. Les contrats engageant le MAQ doivent également être signés par le conseil d'administration. Toutes les demandes de financement doivent être approuvées par le conseil d'administration afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'interférence entre les différents comités. Au besoin, un comité peut demander un avis au conseil d'administration ou son appui sur un point particulier.



Pour s'assurer de la cohérence des différents projets et actions menés, la coordonnatrice a participé à tous les comités. Elle a animé les comités visibilité, Code et partage de lait et elle a participé aux rencontres en webinaire du comité formation. Le groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé n'étant pas un comité dépendant du MAQ, sa présence à ses rencontres n'était pas requise.

**Dofi** *Le financement récurrent n'est actuellement pas suffisant pour assurer pleinement l'administration du MAQ. Dans un esprit de collaboration, la coordonnatrice doit suivre les travaux des comités et faire le lien avec le conseil d'administration. Pour permettre un minimum de travail en équipe, la coordonnatrice doit consacrer environ 20 % des heures de la chargée de projet au comité concerné. Ces heures sont systématiquement incluses dans les demandes de financement pour les projets.*

### 3. Renforcement de la permanence

Jusqu'à l'obtention d'une subvention récurrente, en octobre 2017, la coordonnatrice travaillait en moyenne trois à cinq heures par semaine depuis 2014. La nouvelle structure financière du MAQ permet l'embauche d'une coordonnatrice contractuelle à raison de 15 à 20 heures par semaine. Ce changement a entraîné la nécessité de revoir le rôle et l'encadrement de la coordonnatrice dont le rendement n'avait jamais été évalué.

Le MAQ fonctionne sur le modèle de la gouvernance stratégique. Le conseil d'administration ne supervise qu'une seule travailleuse, soit la coordonnatrice. Il doit toutefois approuver toutes les embauches, qu'elles soient salariées ou contractuelles. La coordonnatrice encadre et supervise les chargées de projet.

Pour tout ce qui touche les conditions de travail, c'est la responsable aux affaires internes qui fait le lien entre le conseil d'administration et la coordonnatrice. Toutefois, les procédures d'évaluation ont été élaborées par l'ensemble des administratrices et la coordonnatrice. Tout a été mis en place pour que la coordonnatrice puisse être évaluée en avril 2020, pour l'exercice 2019-2020, alors qu'elle connaîtra les points sur lesquels elle sera évaluée dès le début de la période de référence.

Cette évaluation de rendement se veut un temps d'arrêt, un moment privilégié pour faire le point sur le travail et sur le vécu professionnel au sein de l'organisme. L'objectif global est de s'assurer de l'efficacité de l'équipe en place (permanence et administratrices) et de mettre en évidence des opportunités d'amélioration. Elle se décline en trois axes :

- Savoir-faire : adopter un plan d'action à la fois ambitieux et atteignable ;
- Savoir-être : accroître le leadership du MAQ ;
- Gouvernance : favoriser l'engagement des administratrices.

## 4. Gestion documentaire

### *Conservation des documents*

L'organisation et la conservation des archives du MAQ se font en collaboration avec la responsable à la vie associative. Le conseil d'administration utilise un compte Google Drive pour y déposer ses documents actifs et ainsi faciliter leur partage. Les archives électroniques sont conservées sur deux disques durs, dont l'un est confié à une administratrice. Les archives permanentes sont imprimées, pour ne pas risquer une obsolescence du support informatique ou du format des documents. Les données sont conservées selon la politique et le plan d'archivage.

### *Mises à jour des règlements généraux*

Des modifications ont été apportées aux règlements généraux pour faciliter et clarifier la structure du conseil d'administration :

- Pour se conformer à la définition de l'action communautaire autonome, les représentantes des membres partenaires dépendants du réseau public ne sont plus éligibles au conseil d'administration.
- Le nombre minimum d'administratrices a été modifié pour permettre l'administration courante et la cooptation d'administratrices en cas de démission au sein du conseil d'administration.
- Parmi les dirigeantes de l'organisme, le titre de « responsable à la coordination » a été changé pour « responsable à la vie associative ». Ce titre est plus représentatif des fonctions de cette dirigeante et permet d'éviter la confusion avec le poste de coordonnatrice contractuelle.
- La répartition des responsabilités entre les dirigeantes du conseil d'administration a été revue.
- Comme c'est la responsable à la vie associative qui est responsable des relations avec les membres, la convocation aux assemblées lui a été confiée.

Conformément aux règlements généraux, ces modifications ont été présentées aux membres peu après leur adoption par le conseil d'administration. Elles seront soumises aux membres pour ratification lors de l'assemblée générale annuelle de 2019.

## 5. Gestion des membres

### *Pochette de recrutement*

Lors de l'exercice 2017-2018, le comité visibilité avait reçu un financement pour renouveler les outils de promotion du MAQ. Parmi les différentes réalisations, il restait à revoir la carte postale du MAQ qui datait de 2012, donc avant l'adoption de l'énoncé de mission. Pour ce faire, le solde du financement dédié à ce projet avait été réservé pour rémunérer une chargée de projet et pour imprimer des documents.

Le MAQ ayant grandement évolué dans les dernières années, le format de la carte postale ne permettait plus de donner l'information essentielle. De plus, le MAQ a commencé à tenir des kiosques lors de divers événements et à faire plus de représentation dans divers comités et regroupement. Le comité visibilité a décidé de remplacer la carte postale par une brochure couleur de quatre pages qui présente le MAQ et répond aux questions fréquemment posées par les personnes qui envisage de devenir membre. L'idée d'avoir deux documents distincts, l'un s'adressant aux individus et l'autre aux organisations, a été rapidement abandonnée. Les membres individuelles sont souvent connectées à des organisations qui pourraient devenir membres partenaires (organismes communautaires, associations professionnelles, employeurs ou autre). D'autre part, l'adhésion d'une organisation étant plus complexe, un individu pourrait choisir de devenir membre individuelle en attendant que les démarches pour que l'organisation devienne membre aboutissent.

Pour compléter la présentation complète du MAQ, une trousse de recrutement de membres a été montée. Ce projet était sur un coin de la table de travail du comité visibilité depuis plusieurs années. Bien que toute l'information soit disponible sur le site web du MAQ, la distribution ciblée de documents physiques est encore de mise. Lors des événements, ces pochettes sont distribuées uniquement aux personnes intéressées. Plusieurs pochettes ont également été envoyées par la poste après un contact téléphonique.

Chaque pochette comprend :

- La brochure *Joignez-vous au MAQ*
- Le dépliant explicatif sur les environnements favorables à l'allaitement
- Un signet de la bibliothèque virtuelle du MAQ
- Une page présentant quelques réalisations des comités du MAQ
- La déclaration de principe
- La liste des membres partenaires
- De l'information sur la cotisation des membres et la durée de l'adhésion
- Une fiche de demande d'adhésion pour les membres partenaires
- Un autocollant promotionnel (à partir de mai 2019)
- Une carte professionnelle

Au besoin, la pochette peut être complétée avec d'autres outils, tels que les brochures réalisées par le comité formation ou le modèle de résolution pour les municipalités. La brochure, l'autocollant et le contenu de la pochette ont été approuvés par le conseil d'administration. La brochure a été réalisée grâce aux heures de chargée de projet. La pochette a été montée sur les heures de coordination. L'autocollant promotionnel n'a pu être imprimé en 2018-2019, faute de budget.



**Dofi** À cause du financement de base qui est insuffisant, les pochettes ont été imprimées au besoin, ce qui a considérablement gonflé les frais d'impression et le temps passé à la gestion.

### ***Prix Micheline Beaudry***

Depuis 2016, le prix Micheline Beaudry est accordé par le conseil d'administration à une bénévole qui s'est démarquée dans la dernière année ou depuis le début de son engagement. Il est dévoilé et remis au cours de l'assemblée générale annuelle.

En 2018, le prix Micheline Beaudry a été accordé à Monik St-Pierre. Monik s'est engagée cœur et âme dans le MAQ depuis le tout début. Et même avant le début, puisqu'elle est à l'initiative de la première rencontre en 2009, en présence des représentantes de WABA. Elle n'a pas le titre de cofondatrice du MAQ, mais elle le mériterait plus que tout autre. À l'époque, le contexte faisait qu'elle travaillait dans l'ombre, sans que ce manque de reconnaissance soit un problème pour elle.

Monik est une femme inspirante. Son leadership incontesté a été fondamental dans la croissance du MAQ, particulièrement au cours des premières années. Son dévouement à la cause a grandement contribué à la reconnaissance du MAQ par le ministère de la Santé et des Services sociaux et, par le fait même, à l'obtention de plusieurs financements. Résumer une telle personne en quelques mots est difficile. En définitive, ce sont les six valeurs du MAQ qui la décrivent le mieux.



**Bienveillance — Féminisme — Collaboration — Rigueur — Créativité — Bien commun**

## **6. Gestion financière**

### ***Tenue des comptes***

Le conseil d'administration a adopté un budget en début d'exercice qui a été présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle. Par la suite, ce budget a été révisé en fonction des besoins et des ressources disponibles.

La comptabilité courante est assurée par la coordonnatrice. La responsable aux finances approuve les factures et vérifie régulièrement les comptes bancaires. L'état provisoire des résultats est présenté au conseil d'administration tous les trois mois.

Le conseil d'administration adopte les états financiers qui sont présentés aux membres lors de l'assemblée générale annuelle. Pour se conformer aux exigences du PSOC, la comptabilité a été examinée par une comptable agréée, qui a établi les états financiers. Cette examinatrice-comptable avait été désignée par les membres lors de l'assemblée générale 2018.

Le compte bancaire du MAQ est domicilié à la Caisse Desjardins du Cœur de l'Île à Montréal. Un compte PayPal de type professionnel est aussi utilisé, autant pour recevoir les paiements (cotisation, dons et inscriptions à la conférence) que pour le paiement de certains frais.

### **Contrôle des dépenses**

L'augmentation du budget du MAQ s'est naturellement accompagnée d'une augmentation du volume des achats. Pour faciliter la gestion courante tout en assurant le contrôle des dépenses par le conseil d'administration, deux politiques ont été adoptées.

- Contrôle des dépenses : pour baliser la marge de manœuvre de la coordonnatrice
- Prise en charge des dépenses de déplacement : pour clarifier les dépenses qui sont remboursables et établir les modalités de paiement ou de remboursement (applicable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019)

De plus, un mécanisme de contrôle des achats par PayPal a été mis en place. Ce mode de paiement a l'avantage d'être très simple et gratuit, mais il ne permet pas de mettre en place la double signature.

L'ensemble de ces mesures permet de faciliter le paiement des factures et le suivi des dépenses, et ce, avec plus de transparence et d'équité.

### **Financement de base à la mission**

La demande de financement auprès du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) a été déposée pour l'exercice 2019-2020 d'un montant de 240 536 \$. Ce montant, complémentaire aux cotisations, correspond aux besoins réels du MAQ pour rémunérer la permanence, occuper des locaux, assumer les frais liés à la vie associative, financer les activités de base et la recherche de financement pour les projets.



*Les réalisations du MAQ sont sans commune mesure avec son financement très limité. Cela met une pression énorme sur les bénévoles qui doivent assumer une partie des tâches administratives.*



### **Remboursement des taxes**

Même sans être enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, le MAQ avait droit au remboursement de la moitié des taxes sur les ventes sur tous ses achats depuis son incorporation, car son financement provenait majoritairement de fonds publics. Des demandes de remboursement pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 30 septembre 2018 ont été déposées auprès de l'Agence de revenu du Canada et de Revenu Québec. Ainsi, le MAQ a récupéré près de 2 000 \$.

### **Enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance**

Le processus d'enregistrement auprès de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada, amorcé en 2017, a enfin abouti. Les modifications des objets des lettres patentes du MAQ, telles qu'adoptées par les membres lors de l'assemblée extraordinaire de février 2018, sont entrées en vigueur en avril 2018. L'obtention de cette reconnaissance a permis de remettre un reçu fiscal à toutes les membres qui ont versé un don au cours de l'exercice 2018-2019, même si le don était antérieur à l'enregistrement.

Cette reconnaissance offre au MAQ la possibilité de solliciter des fondations pour le financement de certains projets. Elle permet de recevoir des dons matériels ou sous forme de services professionnels.

Un appel aux dons est présent dans la barre de menu du site web du MAQ. Lors du paiement de leur cotisation, les membres sont encouragés à y ajouter un don. De plus, une campagne de don a été menée en décembre auprès des membres (avec quelques retombées) et sur les réseaux sociaux (sans retombées).

**Dofi** *Le MAQ ne fait aucun soutien direct à la population. Hormis les personnes bien au fait des barrières à l'allaitement au Québec, la mission du MAQ est difficile à appréhender pour le grand public. L'allaitement est encore largement perçu comme un choix personnel et non un enjeu de santé publique, ce qui rend cette cause moins attractive à financer pour la population.*

## 7. Recherche de financement

### *Financements discrétionnaires*

Le MAQ a soumis plusieurs demandes de financement à même le budget discrétionnaire des ministres.

- Le projet pour protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé a été présenté avant les élections à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé qui a octroyé 3 000 \$ sur les 10 050 \$ demandés. Un financement complémentaire a été demandé après les élections à la ministre de la Région de la Capitale-Nationale qui a répondu négativement, et au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, qui était toujours sans réponse au 31 mars.
- Un financement de 510 \$ a été déposé avant les élections auprès du ministre de la Famille pour financer des heures de recherche d'un financement plus conséquent auprès de fondations. Le cabinet du ministre n'y a jamais répondu. La même demande a été présentée après les élections ; elle était toujours sans réponse au 31 mars.

### *Fondations*

Le MAQ a présenté une demande de commandites à la fondation Desjardins pour l'affiche destinée à protéger l'allaitement dans les espaces publics. Bien que ce projet entre dans leur volet des saines habitudes de vie, il n'a pas été retenu par cette fondation qui se concentre sur l'activité physique.

**Dofi** *La recherche de financement auprès de fondations est reconnue pour demander un investissement considérable en temps. Par le fait même, c'est une source de fonds qui est peu accessible pour les organismes peu ou pas financés. Pourtant, ce type de financement serait tout à fait adapté pour plusieurs projets du MAQ qui sont concrets et qui ciblent une population en particulier, comme celui concernant les services de garde.*

## Condition féminine Canada

Le MAQ a répondu à l'appel de projets de Condition féminine Canada pour le renforcement de capacité. Malheureusement, ce projet n'a pas été retenu. Ce type de financement demande un investissement en temps important avec des résultats plus qu'incertains.

**Dofi** *Le soutien financier de Condition féminine Canada aurait été un message fort pour rappeler que l'allaitement est un enjeu social autant qu'un enjeu de santé publique, et qu'il est injuste que des femmes soient pénalisées parce qu'elles ont fait le choix d'allaiter.*

## C. Positionner le MAQ comme centre d'expertise

### 1. Site web

La première vitrine du MAQ est sans conteste son site web. En plus des informations sur l'organisme, on y retrouve de nombreuses données sur les environnements favorables à l'allaitement : sur la législation autour de l'allaitement dans l'espace public ou l'Initiative des amis des bébés, par exemple. De par la vocation provinciale du MAQ, ce site permet de répertorier les groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement par région et les différentes initiatives pour identifier les lieux où les femmes qui ont besoin d'allaiter sont les bienvenues. Ces répertoires sont complétés grâce à la répondante ministérielle en allaitement qui transmet les demandes du MAQ aux différentes répondantes régionales, elles-mêmes en liaison avec les groupes locaux. De fait, les listes ne sont pas limitées aux membres partenaires du MAQ.

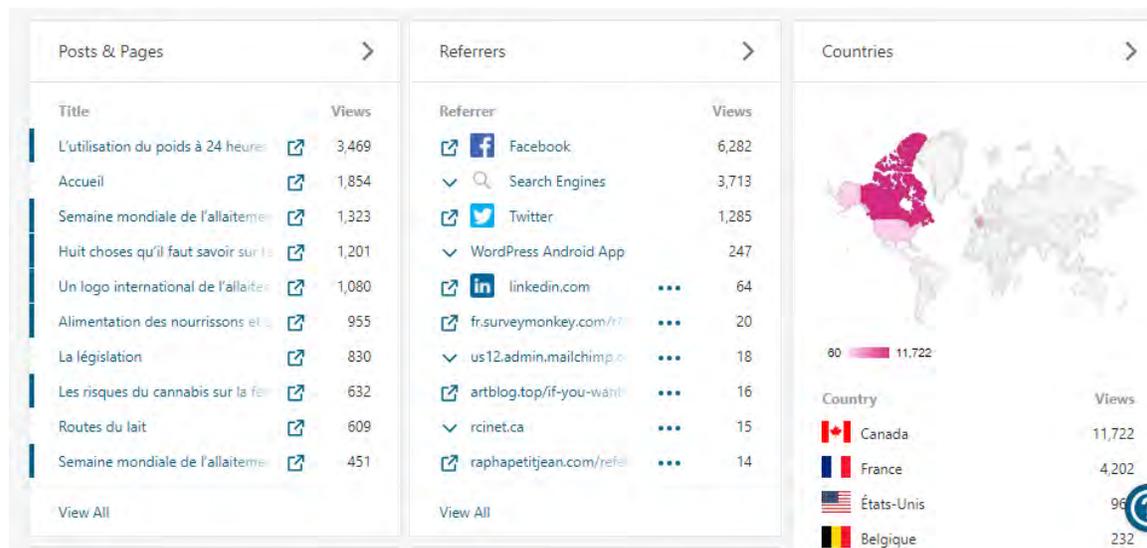


Le MAQ reçoit de plus en plus d'appels de femmes cherchant de l'information par rapport à leur situation. Par exemple, sur l'obligation des employeurs vis-à-vis de leurs employées qui allaitent ou sur leur droit d'allaiter dans l'espace public. C'est un excellent indice sur la crédibilité du site et un bon moyen de comprendre le besoin des femmes en matière d'environnements favorables à l'allaitement.

Le site comporte également deux volets dynamiques qui sont alimentés régulièrement : les nouvelles et les formations à venir. Les nouvelles publiées reprennent des articles liés aux environnements favorables à l'allaitement et certains articles scientifiques sur l'allaitement qui sont soit des revues systématiques soit des dossiers complets. Les formations annoncées sont directement liées à l'allaitement et ont une portée provinciale ou pancanadienne. Ces fils de presse sont alimentés grâce aux membres et à la veille d'information. Les nouvelles sont partagées sur les réseaux sociaux du MAQ, afin de drainer les internautes vers le site.

En 2018-2019, 34 nouvelles ont été publiées. L'objectif de publier un article par semaine, soit une cinquantaine pour l'année, n'a pas été atteint, car il n'y avait pas assez de nouvelles pertinentes. Le conseil d'administration a préféré miser sur la qualité plutôt que sur la quantité.

Selon les rapports de statistique internes au site, il a compté 12 333 visiteurs et 18 461 vues pour l'ensemble des pages. En 2018-2019, la page la plus fréquentée a été la nouvelle concernant la position de Santé-Canada sur la durée de l'allaitement, publiée le 30 janvier 2019, avec 17 553 vues, soit presque autant que l'année 2018 au complet. La majorité des visiteurs arrive sur le site par Facebook ou les moteurs de recherche et est basée au Canada.



Plusieurs développements ont été faits au cours de l'exercice pour améliorer le référencement et la mesure de l'auditoire. Un certificat de sécurité a été installé afin que les adresses de toutes les pages du MAQ, y compris celles de la bibliothèque virtuelle, commencent par <https://> au lieu de <http://>, tout en s'assurant que les liens externes soient correctement redirigés. Un outil de SOE a été installé et configuré. Il permet entre autres de présenter un résumé plus pertinent lorsque les pages apparaissent dans les moteurs de recherche. Enfin, des systèmes de mesures et d'analyse du trafic ont été mis en place (Google Analytics et Search Console). Ces systèmes permettront une meilleure analyse pour l'exercice 2019-2020.

**Dofi** *La mise à jour du site web comprend de nombreux défis, tant sur le plan du contenu que sur le volet technique. Maintenir une bonne position dans les moteurs de recherche demande des efforts constants : avoir un contenu de qualité est nécessaire, mais n'est pas suffisant. Le MAQ n'a pas les moyens financiers pour déléguer ces aspects à une firme spécialisée. Toute la maintenance du site WordPress est assurée par la coordonnatrice, alors que ce n'est pas son mandat principal.*

## 2. Bibliothèque virtuelle

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement a été lancée en novembre 2015, grâce à un financement et un partenariat de la Direction générale de santé publique du Québec.

La gestion courante est effectuée par la coordonnatrice, avec le soutien de la bibliothécaire. Pour maintenir la bibliothèque à jour, il était prévu que tous les outils soient révisés au

minimum tous les deux ans (pertinence, dernière version, liens, etc.). Grâce au financement récurrent qui a permis une augmentation significative des heures de coordination, tout le retard sur la vérification des outils a été comblé. En effet, la majorité des outils ayant été inséré en 2015, ils auraient dû être révisés en 2017. À cette occasion, la bibliothèque a été recentrée sur les environnements favorables à l'allaitement et les outils cliniques ont été supprimés. Au total, 66 outils ont été supprimés. Pour plusieurs documents, la version dans l'autre langue officielle a été ajoutée.

Au cours de l'exercice, 41 outils ont été ajoutés. Pour faciliter la recherche, deux nouvelles collections ont été créées : Initiative des amis des bébés et Allaitement et droit. Les outils ont été répartis selon six sujets : environnement socioculturel, environnement physique, environnement économique, environnement politique, données statistiques, disponible sur commande. Au 31 mars 2019, la bibliothèque comprenait 143 outils.

**Dofi** *La bibliothèque virtuelle du MAQ est un média important pour le partage d'outils facilitant la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement. Les moyens financiers actuels du MAQ ne permettent pas de travailler à son développement et à sa promotion. La priorité est mise sur le maintien et la mise à jour. Pourtant, de nombreux outils existants devraient figurer dans cette bibliothèque pour répondre aux besoins des décideuses et des intervenantes en allaitement.*

### 3. Positions officielles

#### *Partage informel de lait maternel*

L'incohérence des discours envers l'allaitement est particulièrement frappante pour ce qui a trait au partage informel de lait. D'un côté, le lait maternel donné au sein est présenté comme le mode d'alimentation optimal pour les nourrissons et les jeunes enfants. D'un autre côté, il est présenté comme un produit dangereux lorsqu'il ne provient pas de la mère ou d'une banque de lait officielle. Pourtant, le partage informel de lait est de plus en plus fréquent dans notre société. Cette alternative répond aux besoins de plusieurs femmes. D'ailleurs, elle est présentée avant l'usage de préparations commerciales pour nourrissons dans les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé.

Ouvrir la discussion sur le sujet et permettre la diffusion d'informations adéquates permettront de rendre les environnements socioculturels plus favorables à l'allaitement. Afin de présenter les enjeux autour du partage informel de lait maternel, les plus récentes recommandations et les pratiques permettant de rendre le partage informel de lait plus sécuritaire, un comité ponctuel a rédigé une ébauche de position officielle du MAQ sur ce sujet. Cette ébauche a été présentée au conseil d'administration qui l'a bonifiée. Au 31 mars 2019, la position officielle n'était pas encore adoptée.

#### 4. Réseautage entre les groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement

**DoFi** *Les trois quarts des membres partenaires du MAQ sont des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement (GOESA). Toutefois, seuls 31 GOESA sur les 85 répertoriés sur le site web du MAQ (qui se veut la plus complète possible, mais qui n'est pas exhaustive) sont membres. Le MAQ est le seul lien entre tous les GOESA, puisqu'il n'existe aucune autre concertation provinciale en périnatalité. Le MAQ déploie des efforts continus pour rejoindre le plus grand nombre de ces groupes et organismes.*

##### ***Exonération de la cotisation pour les GOESA peu ou pas financés***

Pour favoriser l'adhésion au MAQ du plus grand nombre, les GOESA peuvent demander une exonération de cotisation annuelle. Cette exonération est accordée d'office pour ceux qui reçoivent moins de 30 000 \$ de financement récurrent.

##### ***Les répondantes régionales en allaitement comme vecteur d'information***

Dans une région donnée, le nombre de groupes indépendants est très variable (de 2 à 13) et les structures régionales pour les regrouper sont des exceptions. Dans ce contexte, le lien entre les différents groupes est souvent fait par la répondante régionale en allaitement, d'autant plus que certains GOESA n'ont pas d'adresse courriel. Lorsque le MAQ veut joindre l'ensemble des GOESA, les courriels sont envoyés à la répondante ministérielle en allaitement et transitent par les répondantes régionales à l'allaitement qui font suivre l'information par les moyens les plus adaptés aux GOESA de leur région. Ce système à l'avantage d'informer du même coup toutes les répondantes.

**DoFi** *Idéalement, le MAQ devrait contacter chacun des groupes pour présenter l'organisme et leur proposer d'en devenir membre. Cependant, les ressources humaines ne sont actuellement pas suffisantes pour l'étendue de cette tâche.*

##### ***Création et animation de groupes Facebook***

Le groupe Facebook fermé « Travailleuses entraide et soutien en allaitement » est réservé aux travailleuses des GOESA et des petites associations professionnelles du Québec qui œuvrent auprès des femmes qui allaitent. Ce groupe n'est pas ouvert aux administratrices et aux gestionnaires de bénévoles qui n'ont aucune relation de travail avec un organisme ou une association, car il se veut aussi un espace d'échange sur les relations avec le conseil d'administration. Il est administré par la coordonnatrice et deux autres membres du MAQ depuis sa création en décembre 2014, mais il n'est pas réservé aux membres du MAQ. Les sujets abordés sont variés et reliés à l'administration d'un groupe de soutien, aux relations avec le conseil d'administration et avec les bénévoles. Au 31 mars 2019, ce groupe comprenait 43 membres. Les personnes qui ne répondent plus aux critères du groupe en sont régulièrement retirées.

Pour répondre au besoin de réseautage en allaitement des administratrices des GOESA et des responsables des groupes locaux, le MAQ a créé en mai 2018 le groupe Facebook fermé

« Gestionnaires de bénévoles en allaitement ». Il est administré par la coordonnatrice et deux autres membres du MAQ. Les membres du groupe doivent être approuvés par une administratrice du groupe, mais il n’y a pas de critères précis à respecter. Au 31 mars 2019, ce groupe comprenait 55 membres.

### ***Sondage pour mieux comprendre les besoins***

En préparation de la rencontre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le MAQ a envoyé un sondage à tous les GOESA pour mieux comprendre leurs besoins en matière d’environnements favorables à l’allaitement et leurs attentes vis-à-vis du MAQ. Comme cette rencontre a été repoussée au printemps 2019, le sondage a été relancé puis clos fin mars. Grâce aux membres GOESA du MAQ, aux groupes Facebook ciblés et au réseau des répondantes régionales en allaitement maternel, 68 personnes y ont participé. Les résultats seront analysés avant la rencontre prévue le 22 mai 2019.

## **5. Affiliations à des regroupements pertinents**

Faute de financement récurrent, le MAQ n’avait pas cherché à devenir membre de regroupements avant 2018. Plusieurs démarches ont été engagées. Quand le coût n’était pas justifié par les avantages ou la pertinence, certaines pistes ont été écartées. En 2018-2019, ce fût le cas pour le Réseau pour une alimentation durable et la Ligue La Leche.

### ***Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles***

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles (la Table) développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population.



Le 5 juin 2018, le MAQ est devenu le 44<sup>e</sup> membre de la Table, représentée par sa coordonnatrice. Elle a assisté à leur assemblée générale 2018. Ce réseautage est essentiel pour bien comprendre les enjeux provinciaux en santé et services sociaux et la place toute particulière que les organismes communautaires occupent.

### ***L’Association pour la santé publique du Québec***

L’Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) soutient le développement social et économique par la promotion d’une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s’appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s’assure aussi de les garder en santé par la prévention.



Le MAQ a collaboré avec l’ASPQ à deux reprises : dans le cadre du démarrage de la banque de lait maternel en 2013 et pour le modèle de résolution pour les municipalités de 2015 à 2016. En février 2018, le MAQ en est devenu membre par l’intermédiaire de sa coordonnatrice.

### ***Regroupement pour la valorisation de la paternité***

Fondé en 1997, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) regroupe près de 250 organismes et individus issus des 17 régions du Québec. Sa mission est de valoriser le rôle des pères et de promouvoir leur importance dans la famille et dans la société pour le développement et le bien-être des enfants et, ce, dans une perspective d'égalité entre les parents.



Le rôle du deuxième parent est souvent cité comme une des conditions qui permettent aux femmes d'atteindre leur propre objectif d'allaitement. Parmi les mythes tenaces qui fragilisent l'allaitement, il y a la croyance que l'attachement du père est favorisé s'il donne régulièrement le biberon. L'idée que le père devrait donner du répit à sa conjointe en donnant un biberon la nuit est aussi régulièrement promue, en dépit des études qui démontrent que les mères de bébés exclusivement allaités ont généralement plus d'heures de sommeil réparateur que les autres mères de nourrissons.

Pour mieux prendre en considération les besoins et le rôle des pères dans les environnements favorables à l'allaitement, le MAQ est devenu membre du RVP en février 2018. Il y est représenté par une administratrice.

### ***Centre québécois de services aux associations***

Le Centre québécois de services aux associations est un organisme sans but lucratif non gouvernemental dont la mission est d'offrir une gamme de solutions et de services destinés à faciliter la réalisation de leurs activités.



Le MAQ en est membre depuis l'automne 2017 afin de bénéficier de leur offre d'assurance responsabilité qui est adaptée à la réalité des organismes communautaires avec un taux préférentiel. Pour le moment, aucun autre service n'a été utilisé.

## **6. Concertation en allaitement et en périnatalité**

Étant donné qu'il n'existe plus de table provinciale de concertation autour de la périnatalité depuis 2004 ni de comité provincial depuis 2006, le MAQ souhaite participer aux comités régionaux en allaitement. En effet, la concertation en allaitement est un des volets de la mission du MAQ. La participation du MAQ au comité régional en allaitement maternel de Montréal en 2017-2018 a démontré l'importance de ce réseautage. En effet, cela permet au MAQ de mieux comprendre les réalités terrain, tant au niveau des organismes communautaires que des établissements de santé, en plus de sensibiliser les autres participantes à l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement. Cependant, peu de comités de ce type ont été remis en fonction depuis la dissolution des Centres de santé et de services sociaux en 2015.

Le MAQ souhaite participer officiellement au plus grand nombre de comités régionaux en allaitement maternel, en particulier par le biais de ses administratrices qui résident dans différentes régions. Certaines de ces administratrices y siègent déjà pour leur organisme. Cela ne s'ajoute donc

pas à leur charge de travail. Y représenter officiellement le MAQ leur permet d'y annoncer les nouvelles concernant le MAQ. Les comités qui acceptent le MAQ parmi leurs membres montrent ainsi l'intérêt qu'ils portent aux environnements favorables à l'allaitement.

### ***Comité régional en allaitement maternel de Montréal***

Le comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM) est une table de concertation qui a pour objectif de coordonner les efforts des acteurs de Montréal engagés dans la promotion, le soutien et la protection de l'allaitement.



Le MAQ y est représenté par la coordonnatrice depuis le redémarrage de ce comité à l'automne 2017. En 2018-2019, elle a participé à trois rencontres sur cinq.

### ***Table de concertation en allaitement des Laurentides***

Des démarches ont été faites pour que le MAQ intègre la Table de concertation en allaitement des Laurentides et y soit représenté par Jenny Ménage, alors administratrice du MAQ et représentante de Nourri-Source Laurentides. Malheureusement, les gestionnaires de cette table ont refusé cette proposition pour 2018-2019, car leur comité est très centré sur l'implantation de l'Initiative des amis des bébés (IAB). Pourtant, l'IAB est une des pierres angulaires des environnements favorables à l'allaitement.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec 

### ***Comité régional en allaitement maternel de Laval***

Des démarches ont été faites pour que le MAQ intègre le comité régional en allaitement maternel de Laval et y soit représenté par la coordonnatrice. La demande a été très bien accueillie, mais, faute de temps, la participation du MAQ n'a pas pu être concrétisée.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

Québec 

### ***Comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale***

La participation officielle du MAQ au comité régional en allaitement maternel de la Capitale-Nationale a été officialisée en septembre 2018. Il est représenté par Isabelle Poulin, administratrice du MAQ, qui y représente également Chantelait. Une seule réunion a eu lieu après cette date, mais la représentante n'a pu y participer.

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

Québec 

### ***Comité régional en allaitement maternel du Saguenay-Lac-Saint-Jean***

Des démarches ont été entamées en mars 2019 pour que le MAQ soit représenté officiellement par Alexandra Maltais, administratrice du MAQ, qui y représente déjà Nourri-Source Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Saguenay-  
Lac-Saint-Jean

Québec 

**Dofi** *Le manque de concertation nationale, et locale dans la majorité des régions du Québec, est régulièrement dénoncé, tant par des groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement que par des répondantes régionales en allaitement. Le MAQ a été créé en partie à cet effet. Cependant, il n'a pas les moyens de réunir les personnes clés au niveau provincial et son champ d'action est limité aux environnements favorables, ce qui exclut tout le volet clinique. Lorsqu'elles existent, la participation aux concertations régionales devient alors incontournable. Pour soutenir adéquatement les femmes qui allaitent, les actions doivent être arrimées entre elles et harmonisées.*

## 7. Organisations connexes à l'allaitement

### **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)**

Plusieurs contacts ont eu lieu avec Nathalie Lévesque, répondante en allaitement, Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale, MSSS, et coordonnatrice de l'Initiative des amis des bébés (IAB). Ces contacts permettent d'échanger sur des dossiers délicats, de renforcer la visibilité du MAQ auprès du MSSS et d'établir des liens avec d'autres partenaires en santé publique.



Une rencontre en personne devait avoir lieu en présence de représentantes du MAQ et du MSSS. Cependant, elle a dû être repoussée au printemps 2019 à cause de la météo.

### **Association québécoise des infirmières et infirmiers**

L'Association québécoise des infirmières et infirmiers (AQII) a pour rôle de représenter et soutenir la voix politique infirmière et de promouvoir l'avancement de la profession au Québec. Le MAQ a rencontré cette nouvelle association professionnelle lors d'une rencontre organisée par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. L'AQII a une entente avec l'Université McGill pour faire accréditer les formations sans frais. Il propose d'en faire bénéficier les organismes communautaires qui offrent des formations aux infirmières. Cette information a été relayée auprès des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement. Pour le moment, l'AQII n'a pas les moyens financiers de devenir membre partenaire du MAQ.



### **Regroupement pour un Québec en santé**

Depuis 2017, le MAQ appuie le Regroupement pour un Québec en santé, qui vise l'implantation d'environnements favorables à un mode de vie sain. Cet appui est publié sur leur site.



### **INFACT Canada**

INFACT Canada est un organisme national non gouvernemental qui fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant. Une membre assure le lien entre cet organisme canadien de référence et le MAQ.



### **Appui citoyen au Code — Canada**

Cette page Facebook créée en octobre 2018 vise à outiller la population pour parler du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code) dans leur communauté, et à susciter la volonté politique de mettre en œuvre le Code à travers la législation fédérale et provinciale.



La coordonnatrice du MAQ est administratrice de la page. Elle a assuré la traduction des textes de présentation de la page en français. Le MAQ y partage ses nouvelles concernant le Code et fait régulièrement de la visibilité pour cette page qui se veut une initiative d'individus et non d'organisations.

### **Canada Community Breastfeeding Alliance**

Ce groupe Facebook fermé est la prémisse informelle d'une coalition canadienne de groupes communautaires dans le domaine de l'allaitement. Le MAQ y a une représentante depuis janvier 2017.

### **Papallaitant**

Papallaitant est une association française pour les pères qui soutiennent l'allaitement. Plusieurs échanges ont eu lieu entre la coordonnatrice du MAQ et le fondateur de cette association. Ils ont mené à des idées de partenariats sur des projets transatlantiques contribuant à la normalisation l'allaitement.



### **World Association for Breastfeeding Action (WABA)**

WABA est un réseau mondial d'individus et d'organisations intéressées par la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit au niveau international, régional, national ou local.



Le MAQ est membre « endosseur/participant » de WABA depuis 2011. Plusieurs articles sont traduits en français par le MAQ et diffusés sur le fil de nouvelles du site web. Une page permanente de présentation est publiée sur le site, afin de donner des informations en français sur cet organisme international incontournable.

### **International Code Documentation Center (ICDC)**

L'ICDC est une composante de l'Infant Baby Food Action Network (IBFAN). Depuis janvier 2018, le MAQ édite le résumé officiel en français des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. Une membre assure le lien entre cet organisme officiel et le MAQ. Malheureusement, les textes officiels en français pour les résolutions de 2016 et 2018 ne sont toujours pas disponibles.



## 8. Appuis du MAQ

### *Association québécoise des consultant·es en lactation (AQC)*

L'accès à des consultant·es en lactation IBCLC est important dans le soutien des femmes qui allaitent et dans la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement. Cet accès passe par la reconnaissance de ces professionnel·les de l'allaitement et donc par la croissance de L'AQC qui les regroupe, membre partenaire du MAQ. Pour cela, le MAQ a lancé des appels aux consultant·es en lactation pour qu'elles adhèrent à l'AQC :



- sur le groupe Facebook Travailleuses entraide et soutien en allaitement,
- sur la page Facebook du MAQ,
- dans un courriel aux membres.

### *Mieux-Naitre à Laval*

Le MAQ a appuyé les démarches de Mieux-Naitre à Laval pour pérenniser le financement du seul centre de ressources périnatales de cette région. En offrant différents services aux familles, les centres périnataux permettent de joindre aussi des femmes qui d'emblée ne souhaitaient pas allaiter.



Les appels à la mobilisation ont été relayés sur les réseaux sociaux du MAQ. De plus, le MAQ a montré publiquement son appui dans le communiqué de presse émis par la Ville de Laval.

### *Nous refusons que le retour de l'éducation à la sexualité soit un rendez-vous manqué*

Le MAQ, en tant que groupe, est l'un des nombreux signataires de la pétition lancée par la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) et ses partenaires.

2659 SIGNATURES

**Nous refusons que le retour de l'éducation à la sexualité soit un rendez-vous manqué!**

L'éducation à la sexualité est un moyen pour permettre aux filles de développer une saine image de leurs seins, ce qui influence directement leur allaitement futur.

## 9. Autres représentations

### *Observatoire des tout-petits*

L'Observatoire des tout-petits, un projet de la Fondation Lucie et André Chagnon, a pour mission de contribuer à placer le développement et le bien-être des tout-petits au cœur des priorités de la société québécoise.

Le MAQ a participé à la promotion de la partie de leur *Portrait annuel des tout-petits québécois* sur la périnatalité. Le portrait a été dévoilé en novembre 2017, mais les différents sujets ont fait l'objet de campagnes médiatiques distinctes. Le volet grossesse et naissance a été promu en juillet 2018. Le MAQ a participé à la rédaction des messages clés et a fourni des exemples concrets de solution. Il a bénéficié du soutien de leur service de communication pour la préparation de l'entrevue pour Radio Canada International. La participation à une rencontre en personne à l'Observatoire a permis de créer des liens avec la directrice de la Fondation OLO et la directrice du Regroupement des Centres de ressources périnatales.



### *Grand rassemblement des tout-petits*

Grâce à l'intervention de l'Observatoire des tout-petits, la coordonnatrice a pu être invitée au Grand rassemblement des tout-petits qui s'est tenu à Québec les 20 et 21 novembre 2018.



La périnatalité n'y a eu que très peu de place et aucune référence à l'allaitement n'a été faite en plénière. Cependant, la directrice de l'Observatoire a reconnu que, au cours des dernières années, beaucoup d'efforts avaient été déployés pour intervenir auprès des enfants de trois à cinq ans, âge où les difficultés émergent, et qu'il serait temps de travailler en amont, dès les premiers mois, pour prévenir les difficultés.

Une des activités consistait en des groupes restreints de discussion sur différents sujets proposés par les participantes. Comme il n'y avait rien sur l'allaitement, la coordonnatrice a proposé une discussion sur les environnements qui favorisent la proximité parents-enfants. La proximité mère-enfant est un des facteurs qui favorisent la lactation. La favoriser permet d'éviter aux femmes de devoir choisir entre certaines activités et l'allaitement. Le maximum de sept inscriptions a été atteint et six personnes étaient présentes autour de la table. La discussion s'est rapidement orientée vers les municipalités et les pères. Ce n'est pas surprenant vu que la programmation de la journée était très tournée vers l'aménagement urbain favorable aux enfants et qu'il n'y avait rien en lien avec la périnatalité.

La coordonnatrice a également pu nouer des contacts intéressants, par exemple avec la gestionnaire des services à la petite enfance de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador et avec une personne qui a travaillé pour la Coalition antitabac et qui est prête à donner des conseils au MAQ pour l'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé. En effet, les barrières économiques et les enjeux de santé publique sont très similaires entre ces deux dossiers.

## Grand dictionnaire terminologique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé en avril 2018 une nouvelle version des dix conditions qui encadrent l'initiative Hôpitaux amis des bébés, et ce, en anglais seulement. Comme il n'existait aucune version française officielle, le MAQ a tenté de traduire ces nouvelles conditions afin de poster la nouvelle sur son site web. Cependant, aucune traduction de « rooming-in » proposée n'était satisfaisante. Le MAQ a contacté l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui a statué que « cohabitation » était le terme largement utilisé et qu'il convenait. Toutefois, comme ce terme ne réfère pas au partage de la chambre en tout temps, l'OQLF a créé une fiche dans le Grand dictionnaire de terminologie qui reflète correctement le sens de « rooming-in » tel qu'il est utilisé par l'OMS.

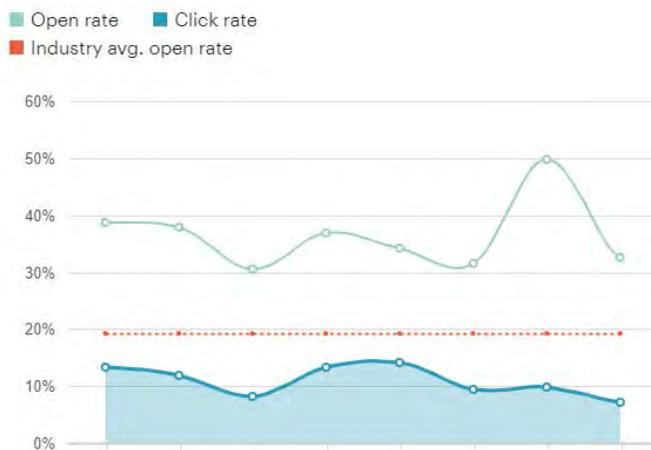
The screenshot shows the 'FICHE TERMINOLOGIQUE' page for the term 'cohabitation'. The page header includes the logo of the Office québécois de la langue française and the word 'Québec'. A navigation bar contains links for 'Accueil', 'Plan du site', 'Nous joindre', 'Québec.ca', 'FAQ', and 'Aide'. Below the header, there is a search bar with a 'CHERCHER' button and a 'Préférences de recherche' dropdown menu. The main content area displays the term 'cohabitation' with a link to the English version ('Anglais [EN]'). The 'Domaines' section lists 'médecine > puériculture' and 'médecine > thérapeutique et soins de santé'. The 'Auteur' section identifies the 'Office québécois de la langue française, 2018'. The 'Définition' section states: 'Pratique qui consiste à laisser une mère et son nouveau-né occuper la même chambre, durant le séjour à l'hôpital qui suit la naissance.' The 'Note' section explains: 'La cohabitation a notamment pour objectif de favoriser l'allaitement, la création des liens affectifs et la familiarisation des parents avec les soins à prodiguer à l'enfant.'

## D. Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement

### 1. Infolettres

La baisse importante du nombre de membres individuelles, suite à la mise en place de la cotisation en 2017, a eu pour conséquence de limiter la portée des communications du MAQ. Pour y pallier, le conseil d'administration a décidé de mettre en place une infolettre mensuelle sur les environnements favorables à l'allaitement. Typiquement, ces infolettres contiennent :

- Une information mise en avant, par exemple l'invitation à fêter les 10 ans du MAQ en mai 2019 ;
- Un résumé des articles publiés sur le site web du MAQ depuis l'infolettre précédente ;
- La présentation des nouveaux outils publiés sur la bibliothèque virtuelle du MAQ avec la mise à la une d'un outil plus ancien ;
- Les formations en allaitement à portée provinciales ou pancanadiennes ;
- D'autres annonces en lien avec les environnements favorables à l'allaitement.



Pour bâtir la liste d'envoi, la première infolettre a été envoyée à toutes les personnes qui étaient ou avaient été membres du MAQ et dont l'adresse courriel était encore valide. Un mot d'introduction leur expliquait pourquoi elles recevaient cette lettre et comment elles pouvaient se désinscrire de la liste d'envoi. Sur les 327 destinataires ainsi ajoutées, seules 15 se sont désabonnées. Grâce à une invitation sur le site web du MAQ et les réseaux sociaux, la liste d'envoi comprenait 355 destinataires actifs au 31 mars 2019.

Entre octobre 2018 et mars 2019, six infolettres ont été envoyées. Elles ont été automatiquement partagées sur Facebook, Twitter et LinkedIn. Le taux d'ouverture est très satisfaisant, bien qu'inférieur à celui des courriels réservés aux membres.

## 2. Communiqués de presse

Pour réduire les coûts de diffusion, le MAQ a souscrit à l'abonnement collectif à CISSION offert par la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (la Table) à ses membres. Cette plateforme permet d'envoyer des communiqués par courriel à des médias ou des journalistes filtrés selon différentes fonctions (type de média, nom de journalistes, domaine d'intérêt, etc.). L'inconvénient par rapport à la diffusion par le Groupe CNW est que les communiqués ne restent pas archivés sur leur fil de presse. L'avantage principal est le coût. En effet, grâce à l'abonnement partagé, le coût annuel est inférieur au coût de diffusion d'un seul communiqué par CNW et il n'y a aucune limite, ni pour le nombre de communiqués ni pour la longueur.

Les critères de sélection de la liste des médias et des journalistes étant les mêmes que pour la Fédération Nourri-Source, membre du MAQ et membre de la Table, les listes sont partagées. À celles élaborées par Nourri-Source, le MAQ a créé une liste des journalistes qui lui ont déjà accordé au moins une entrevue.

En 2018-2019, le MAQ a publié deux communiqués grâce à ce système. Ces communiqués ont été également diffusés sur le site web du MAQ, sur ses réseaux sociaux et sur la liste de diffusion de l'infolettre.

- *Un logo international de l'allaitement amélioré*, diffusé le 30 septembre 2018 (lancement de la Semaine mondiale de l'allaitement) à 260 journalistes et 220 médias.
- *Position de Santé Canada sur l'allaitement non écourté*, diffusé le 30 janvier 2019 à 260 journalistes et 221 médias.

Le communiqué de presse pour le lancement du pictogramme amélioré par le MAQ, diffusé également en anglais, n'a pas été repris par les médias, mais il a bénéficié d'une belle diffusion sur les réseaux sociaux. Il y a eu une demande d'entrevue pour Radio Canada International en espagnol, mais aucune des trois membres qui maîtrisent cette langue et qui ont une connaissance suffisante du MAQ n'était disponible à ce moment-là.



Celui sur les recommandations de la durée de l'allaitement a engendré, directement ou par ricochet, trois contacts avec des journalistes qui ont débouché sur un article web et une entrevue radio.

## 3. Médias

Bien que tous les contacts avec les journalistes et les blogueuses n'ont pas été suivis de publications parlant du MAQ, un certain nombre de médias ont parlé de l'organisme et de sa mission au cours de l'exercice.

### 98,5 FM, par Bernard Drainville — 30 mai 2018



Cette demande d'entrevue radiophonique en direct a été faite en réaction à un témoignage diffusé la veille dans le Journal de Québec sur l'allaitement à cinq ans. La chercheuse voulait une invitée avec un point de vue modéré sur la question : « Allaiter son enfant jusqu'à cinq ans, est-ce excessif? ». Elle avait le numéro de

téléphone personnel de la coordonnatrice grâce à une entrevue précédente réalisée en 2016.

### Ville de Laval — 28 juin 2018

Laval a besoin d'un centre de ressources périnatales digne de ce nom. Le MAQ a répondu à l'appel de Mieux-Naitre à Laval qui demandait l'appui de ses partenaires naturels pour un communiqué de presse diffusé par la Ville de Laval : « *Par ses pratiques innovantes axées sur la physiologie et la préparation prénatale, Mieux-Naitre à Laval favorise de bons taux d'allaitement, ce qui est une condition nécessaire à l'obtention de la certification Amis des bébés (toujours non obtenue par le CISSS de Laval). De plus, l'allaitement est reconnu pour être l'investissement le plus rentable en santé publique.* »

### Courrier de Laval — 18 juillet 2019

Une étude confirme les besoins d'un centre de ressources périnatales, par Stéphane St-Amour. Cet article basé sur le communiqué de presse de la Ville de Laval a mentionné l'appui du MAQ à Mieux-Naitre à Laval.

### Radio Canada International — 18 juillet 2019



Comment mieux promouvoir l'allaitement maternel ?, par Didier Oti. Grâce au partenariat avec l'Observatoire des tout-petits pour la diffusion de leur portrait, le MAQ a été sollicité pour cette entrevue audio diffusée sur le site de Radio Canada International, puis relayée dans l'infolettre de l'Observatoire des tout-petits.

### HuffPost Québec — 7 février 2019

Allaiter jusqu'à deux ans : une charge ou un soulagement ?, par Camille Laurin-Desjardins. Cet article a été écrit en s'appuyant sur le communiqué de presse du MAQ et une entrevue avec la coordonnatrice.

## QUB Radio, par Sophie Durocher — 8 février 2019



L'article publié par HuffPost Québec a été repéré par la recherchiste de QUB Radio pour Sophie Durocher. Cela a donné lieu à une entrevue d'une quinzaine de minutes avec la coordonnatrice du MAQ sur l'allaitement non écourté, diffusée en direct sur la webradio.

## 4. Médias sociaux

Le conseil d'administration est régulièrement consulté avant la diffusion de nouvelles sur des sujets délicats pour lesquels le MAQ n'a pas encore de position officielle.

### Facebook

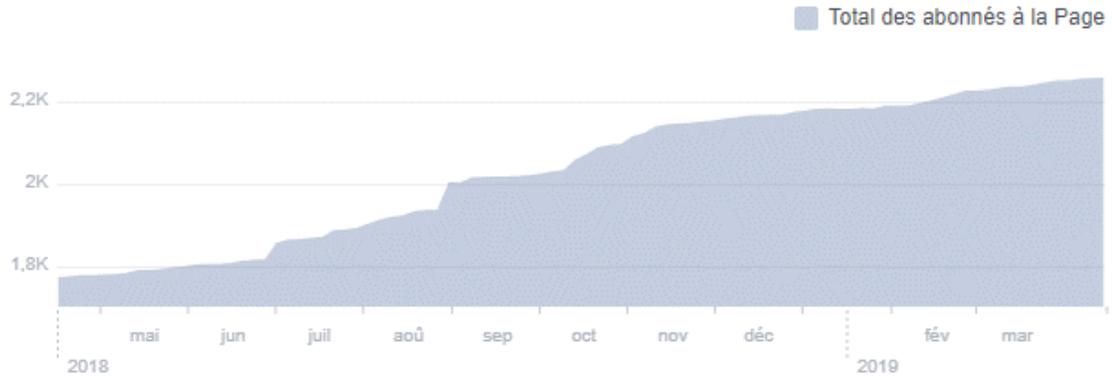


La page Facebook du MAQ est très active depuis son lancement en octobre 2011, des nouvelles y sont régulièrement publiées. Contrairement au site web qui ne comprend que des articles connexes à la mission du MAQ, les sujets abordés sur la page Facebook sont plus larges, tout en étant reliés à l'allaitement. La politique de gestion de la page Facebook a été adoptée le 11 juin 2014.

Une administratrice a mené une campagne de capsules sur la page Facebook du MAQ pour faire connaître l'organisme et sa mission. Chaque capsule se base sur la photo d'une femme qui allaite et qui lance un message sous forme de bulle. Pour collecter de nouvelles photos, la première capsule était sur le thème « Le MAQ a besoin de vous ». Elle a bénéficié de plus de 10 000 vues et généré plus de 4 000 interactions. Près de 200 photos d'allaitement ont été mises en commentaires. Malheureusement, peu d'autorisations formelles pour donner le droit au MAQ d'utiliser ces photos ont été obtenues. Une augmentation des mentions « J'aime la page » de 4 % en moins d'un mois a permis de franchir la barre des 2 000 abonnées. Au total, 16 capsules ont été diffusées entre le 14 août 2018 et le 2 février 2019.



Au cours de l'exercice, 204 publications ont été publiées sur la page du MAQ (créées ou partagées par le MAQ). Au 31 mars 2019, la page bénéficiait de 2 416 abonnées, soit une augmentation nette de 35 % par rapport à l'année précédente.



La publication qui a été la plus visible a eu une portée de près de 16 000 personnes et a généré 1 740 clics vers le communiqué de presse sur le site web du MAQ.

**Mouvement allaitement du Québec (MAQ)**  
30 janvier

Communiqué de presse: le MAQ salue Santé Canada pour la clarification de sa position sur l'allaitement non écourté  
<https://allaiterauquebec.org/position-sante-canada-allaitement/>

ALLAITERAUQUEBEC.ORG  
**Position de Santé Canada sur l'allaitement non écourté | MAQ | Mouvement allaitement du Québec**

15 960 Personnes touchées | 2 879 Interactions

59 Réactions | 7 commentaires | 203 partages

**Performances de votre publication**

**15 960** Personnes atteintes

**1 139** Réactions, commentaires et partages

516 J'aime	45 Sur la publication	471 Sur les partages
156 J'adore	15 Sur la publication	141 Sur les partages
3 Haha	0 Sur la publication	3 Sur les partages
11 Wouah	0 Sur la publication	11 Sur les partages
249 Commentaires	17 Sur la publication	232 Sur les partages
206 Partages	203 Sur la publication	3 Sur les partages

**1 740** Clics sur la publication

0 Affichages de photos	375 Clics sur un lien	1 365 Autres clics
------------------------	-----------------------	--------------------

**COMMENTAIRES NÉGATIFS**

2 Masquer la publication	1 Masquer toutes les publications
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page

Les statistiques rapportées peuvent présenter un décalage par rapport à ce qui est affiché sur les publications

La grande majorité des « fans » réside au Québec et est dispersée à travers toute la province. 95 % se sont identifiées en tant que femmes dans leur profil et 44 % précisent avoir entre 25 et 34 ans.

### Twitter



Le compte Twitter a été ouvert en mai 2015. Au 31 mars 2019, il comptait 67 abonnés. Les messages originaux et ceux partagés ont totalisé 105 tweets au cours de l'exercice, ce qui inclut le partage des nouvelles du site web et les infolettres.

### Instagram



Le MAQ a ouvert un compte Instagram le 12 septembre 2018. Les capsules de la campagne Facebook y ont été publiées, ainsi que les photos à la une des infolettres et les photos d'événements du MAQ (kiosques, atelier sur la position féministe, etc.), pour un total de 19 images. Comme le MAQ tient peu d'événements par année, l'utilisation de ce média est limitée. Toutefois, il est indispensable pour le rayonnement du MAQ.



Au 31 mars 2019, le compte Instagram du MAQ bénéficiait de 104 abonnés. La photo la plus aimée a été le pictogramme amélioré, avec 14 cœurs.



*Les médias sociaux sont la première porte d'entrée vers le site web, devant les moteurs de recherche. Pour maintenir l'auditoire, l'ajout de nouveau contenu doit être quasi quotidien. C'est un véritable défi pour tous les organismes, surtout pour ceux qui, comme le MAQ, n'ont pas les moyens financiers d'embaucher une personne dédiée aux communications.*

## 5. Kiosques de présentation

Les membres font régulièrement remarquer que le MAQ n'est pas assez connu, y compris dans les milieux de l'allaitement. Pour augmenter sa visibilité, le MAQ a tenu un kiosque dans deux événements de formation en allaitement. Pour optimiser les heures payées, la coordonnatrice a à la fois assisté aux conférences et tenu le kiosque lors des pauses.



- Grande conférence de l'Association québécoise des consultantes en lactation, 28 et 29 mai 2018, Vaudreuil (Montérégie).
- Symposium de la Ligue La Leche, 15 novembre 2018, Montréal.

À chacun de ces deux événements, la coordonnatrice a pu s'entretenir avec de nombreuses personnes. Celles déjà membres du MAQ étaient ravies de discuter de vive voix elles. D'autres

n'avaient jamais entendu parler du MAQ et se montrées interpellées par sa mission. Il est ressorti des différentes discussions que la bibliothèque virtuelle est très peu connue. Au total, 57 pochettes du MAQ ont été distribuées. Mesurer l'impact de ces rencontres sur l'adhésion de nouvelles membres est difficile, car c'est souvent la répétition d'une information sur différents supports qui aboutit à une action.



*Tenir un kiosque lors d'un évènement demande un investissement financier important : frais du kiosque, heures payées, déplacements et cout du matériel distribué. Les deux expériences de l'exercice ont conclu que la présence du MAQ à ce type d'évènement est très pertinente. Cependant, étant donné les ressources limitées du MAQ, le conseil d'administration doit faire des choix quant aux évènements couverts. De plus, présenter le MAQ en région est irréaliste, à cause du cout et du temps de déplacement de la coordonnatrice.*

## 6. Conférence sur les environnements favorables à l'allaitement

Le MAQ a pris contact avec cinq organisateurs de conférences sur l'allaitement pour proposer d'en donner une sur le thème des environnements favorables. Aucune entente n'a été conclue pour 2018-2019, mais plusieurs pistes restent ouvertes pour 2019-2020.

- Association québécoise des consultantes en lactation : le MAQ ne satisfait pas leurs critères pour la Grande conférence (réservée à des conférencières internationales), mais il pourrait animer des Petites soirées.
- Nourri-Source Lanaudière, la Maison de la famille Drummond et le symposium de la Ligue La Leche : leur programmation 2019-2020 n'est pas encore terminée.
- Congrès de la Ligue La Leche 2019 : le MAQ y animera un atelier.

## 7. Outils pour la promotion des environnements favorables à l'allaitement

### *Trousse pour les municipalités*

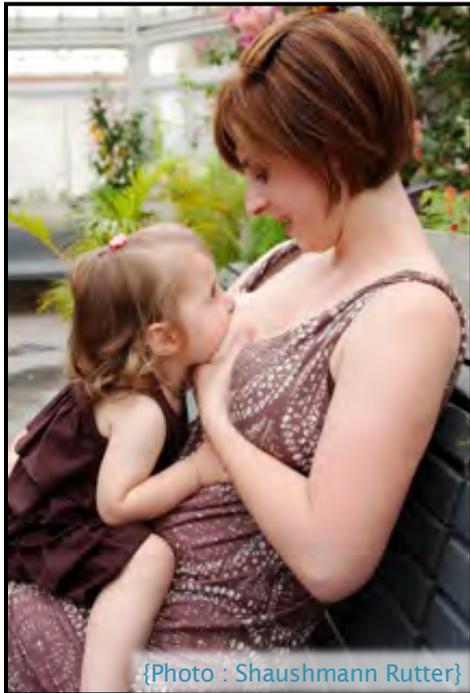
Le modèle de résolution pour rendre les municipalités plus favorables aux femmes qui allaitent a été réalisé en partenariat avec l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et lancé à l'automne 2016. À ce moment-là, la personne de l'ASPQ qui travaillait sur ce dossier a changé d'emploi et le MAQ n'avait pas les ressources nécessaires à la promotion de cet outil. De fait, il a été peu diffusé et n'est pas connu d'un grand nombre de municipalités.

En plus du modèle de résolution, la trousse pour les municipalités comprend une affiche qui reprend les points principaux du modèle de résolution et le dépliant expliquant ce que sont les environnements favorables à l'allaitement. L'ajout à cette trousse de l'affiche destinée à protéger l'allaitement dans l'espace public qui sera lancée en mai 2019 sera une occasion intéressante de faire connaître cet ensemble d'outils.

Or, en 2018-2019, la directrice générale intérimaire du Réseau québécois de villes et villages en

santé était une ancienne employée de Nourri-Source Montréal, membre partenaire du MAQ. Le MAQ a tiré profit de ce contact, consolidé lors des rencontres du comité régional en allaitement maternel de Montréal, pour élaborer une stratégie de diffusion de la trousse pour les municipalités en 2019-2020.

### ***Affiche pour protéger les femmes qui allaitent dans l'espace public***



Une des recommandations incluses dans le modèle de résolution pour les municipalités est d'identifier les lieux municipaux comme étant des espaces où les femmes ont le droit d'allaiter. Depuis, le MAQ a été plusieurs fois contacté par des personnes à la recherche d'une affiche pour indiquer aux femmes qu'elles peuvent allaiter dans l'espace public.

Des recherches ont été faites parmi les outils existants, mais aucune affiche satisfaisante n'a été dénichée. En effet, indiquer un endroit où les femmes peuvent allaiter, c'est sous-entendre qu'elles ne peuvent pas allaiter partout. Le comité visibilité a alors décidé de créer une affiche qui s'adresse non pas aux femmes qui allaitent, mais à toutes les personnes qui partagent un espace public où une femme est susceptible d'allaiter.

Une demande de financement a été faite auprès de la fondation Desjardins pour finaliser l'affiche, l'imprimer et en assurer la promotion. Malheureusement, dans le cadre

de son volet sur les saines habitudes de vie, cette fondation ne finance que des projets visant l'exercice physique. Une autre demande de financement a été préparée pour solliciter la Direction générale de santé publique du Québec. Tous les fonds de l'exercice 2018-2019 étant déjà engagés, la demande a été conservée pour l'exercice 2019-2020 et le lancement de l'affiche a été repoussé à l'anniversaire des 10 ans du MAQ.

### ***Pictogramme international de l'allaitement***

Pour la première brochure du comité formation, éditée en février 2018, le pictogramme international de l'allaitement avait été modifié pour y ajouter le deuxième parent. Des versions du pictogramme avec un deuxième adulte collé en arrière-plan ont circulé peu après son lancement en 2006. Les deux adultes y paraissaient complètement déconnectés. Il n'y avait aucun lien ni entre eux ni avec le bébé. Ce dessin a alors été retravaillé par une membre du comité visibilité. Les visages ont été calqués sur ceux du logo du MAQ. Ce changement peut paraître un détail, mais il humanise vraiment la scène.

Ce visuel a eu tellement de succès que le conseil d'administration a décidé de le partager en version modifiable libre de droits, comme pour le pictogramme original. Pour ce faire, il a été inséré dans la bibliothèque virtuelle et un communiqué de presse a été publié en français et en

anglais pour son lancement officiel le 1<sup>er</sup> octobre 2018, début de la semaine mondiale de l'allaitement. Depuis, cette version du pictogramme est de plus en plus visible. En particulier, elle a été adoptée par Information pour l'allaitement, une importante association française.



### ***Présentation des recommandations concernant la durée de l'allaitement***

Lors de la Grande conférence de l'Association québécoise des consultantes en lactation, une participante a mentionné que, lorsqu'on énonce les recommandations sur la durée optimale de l'allaitement, l'écoute des gens s'arrête généralement au premier chiffre cité, soit les six mois concernant l'allaitement exclusif. Or, dans certains contextes, l'attention doit être portée sur la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus. C'est notamment le cas pour l'allaitement dans l'espace public, pour les services de garde et pour les employeurs.

Pour harmoniser ses documents, le conseil d'administration a adopté deux textes à privilégier, selon le contexte :

- « Santé Canada recommande de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois. »
- « Santé Canada recommande l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois, puis sa poursuite jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés. »



## E. Harmoniser les compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé

### 1. Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé



Le groupe stratégique a été formé en avril 2016 à la fermeture du colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec, pour en assurer le suivi. Ce n'est pas un comité du MAQ, mais il est soutenu par le comité formation. Il s'est rencontré à trois reprises en 2018-2019, dont deux fois en webinaire et une fois en présentiel. Étant donné que tous ses membres ont des horaires très chargés et peu flexibles, les rencontres ont évolué vers des rencontres plus courtes, mais échelonnées sur deux périodes afin de donner la possibilité à un plus grand nombre d'y participer. Des échanges se font en plus petits groupes en fonction des dossiers.

#### *Financement*

Le comité formation a travaillé avec le groupe stratégique sur une demande de financement discrétionnaire pour l'organisation d'une journée thématique visant l'élaboration d'un énoncé conjoint entre les ordres professionnels pour harmoniser les compétences minimales en allaitement. Cette demande sera déposée au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en avril 2019. Le comité et le groupe stratégiques continuent également d'explorer d'autres options de financement (fondations ou financements philanthropiques notamment) pour poursuivre et bonifier les travaux visant au rehaussement de la formation de base en allaitement des futures professionnelles de la santé. De plus, la seconde demande de bourse postdoctorale d'Emmanuelle Robert, une Belge très intéressée par les travaux du MAQ et du comité formation, s'est avérée négative.

#### *Compétences en allaitement*

Quinze membres du groupe stratégique et du comité formation se sont réunies le 18 juin 2018 pour réfléchir ensemble sur les prochaines étapes à réaliser afin (i) d'engager les programmes de formation dans un processus de changement et (ii) de sensibiliser les ordres professionnels et les programmes de formation en santé au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'atteinte de nos objectifs. Pour alimenter la réflexion, Pre Sonia Semenic (Université McGill) et Pre Louise Boyer (Université de Montréal) ont chacune présenté une conférence et participé à l'atelier de travail qui a suivi. La première a présenté les résultats d'une étude québécoise montrant le besoin de formation additionnelle des professionnels de la santé en allaitement et en précisant certains aspects, alors que la seconde a présenté les défis et l'importance de l'évaluation des compétences à développer (ou à prévoir) chez des professionnels de la santé. Les résultats de cette journée ont mené à la création d'un dépliant visant à guider les établissements de

formation et les ordres professionnels afin de favoriser une meilleure formation des professionnelles de la santé en allaitement (plus de détails ci-bas). Des démarches auprès des ordres professionnels ont mené à une invitation à présenter cette problématique à la Table des présidents des ordres professionnels en santé et à amorcer une discussion pour travailler vers un énoncé conjoint entre les ordres professionnels sur la formation en allaitement des professionnels de la santé.

### ***Présentation et plaidoyer***

Le comité formation a travaillé avec quelques membres du groupe stratégique à la préparation d'un dépliant qui pourra servir à mobiliser les établissements de formation et les ordres professionnels en vue de rehausser la formation en allaitement des futurs professionnels de la santé au Québec. Cet outil se veut un guide et un cadre d'action en vue d'intégrer dans les standards de pratique en santé, les connaissances, habiletés et attitudes en matière d'allaitement fondées sur les données probantes. La mise en page a été effectuée par une membre du comité visibilité. La version adoptée par le conseil d'administration est présentée en annexe de ce rapport.

À l'automne 2018, des rencontres ont été organisées avec les trois ordres professionnels du Québec représentés au sein du groupe stratégique, soit l'Ordre des pharmaciens, l'Ordre des chiropraticiens et l'Ordre des sage-femmes. Le but était de mieux comprendre les besoins de chacun afin de pouvoir amorcer une collaboration sur la formation en allaitement des professionnels de la santé. De ces rencontres est ressortie l'idée d'élaborer un énoncé de position conjoint sur cette formation. Le Directeur des affaires externes et du soutien professionnel à l'Ordre des pharmaciens du Québec, étant organisateur à la Table des présidents des ordres professionnels en santé, a envoyé le dépliant aux présidents des 28 ordres professionnels en santé en préparation à cette réunion. Au nom du groupe stratégique et du comité formation, Isabelle Michaud-Létourneau y a présenté l'importance d'un tel énoncé conjoint entre les ordres professionnels. Un tel énoncé viendrait promouvoir une harmonisation des divers programmes de formation et le développement de standards de pratique en vue d'une formation adéquate et harmonisée entre les diverses professions. Ce serait également un puissant levier en vue d'assurer la concertation interprofessionnelle nécessaire afin d'éviter que les mères reçoivent une information contradictoire de la part des divers professionnels de la santé qu'elles rencontrent.

## **2. Préparation de publications scientifiques**

Au cours de cette année, le comité formation a poursuivi la préparation d'une publication scientifique sur les barrières et facilitateurs perçus pour rehausser la formation dans les programmes en santé. Elle s'appuie notamment sur les données recueillies au début de 2016 par le biais de groupes de discussion auprès de professeures et d'étudiantes des programmes de formation en santé dans trois universités québécoises (Québec, Montréal, Sherbrooke) et à l'Université d'Ottawa. Il s'agissait de mieux appréhender les défis liés à l'intégration de changements dans ces programmes. Cette première identification des barrières et facteurs facilitateurs a permis d'approfondir la réflexion sur le sujet pendant le colloque. Les résultats aideront à influencer adéquatement la mise à l'agenda

des changements souhaités pour rehausser la formation en allaitement. Soumis à la revue *Canadian Journal of Public Health* en avril et en décembre 2018, l'article a été refusé par l'éditeur en janvier 2019 sur la base qu'il n'était pas suffisamment fondé théoriquement pour la nouvelle direction prise par la revue en 2018. En cohérence avec les efforts du comité formation, lesquels sont davantage ancrés dans l'action, les auteures essaient donc de cibler une autre revue scientifique axée sur le travail interprofessionnel (p. ex., *Canadian Medical Education Journal*) pour joindre le public visé.

Un autre projet de publication porte sur le processus de mise au programme des changements souhaités dans les programmes de formation et repose sur l'ensemble des travaux menés par le comité formation depuis ses débuts. S'insérant dans un projet de recherche-action plus vaste qui n'est pas encore financé, ce projet d'article a été mis sur la glace pour le moment.

### 3. Représentations

#### *Présentation organisée par FHI 360 à Bangkok, Thaïlande*

Le 26 novembre 2018, lors d'un séminaire organisé par FHI 360 à Bangkok (Thaïlande), Isabelle Michaud-Létourneau a présenté les résultats finaux du travail qu'elle a réalisé, avec la collaboration de David Pelletier (Cornell University) et Marion Gayard (également du comité formation), pour évaluer le progrès de neuf pays en vue de traduire le *Code de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé en mesures nationales. Environ 25 invités étaient à la présentation intitulée « Creating Enabling Environments for Infant and Young Child Feeding—Drivers and Triggers of Success in the Asia Pacific Region ». Cette participation a permis (i) de créer des liens avec divers acteurs travaillant au sujet de l'allaitement y compris des bailleurs de fonds et représentants de gouvernements ; (ii) de faire connaître les travaux du comité formation et du groupe stratégique. Une version anglaise du dépliant de plaidoyer (décrit plus haut) a également été partagée.

## **F. Mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde**

### 1. Contexte

L'allaitement a un effet protecteur contre les maladies et les infections. Or, l'entrée au service de garde est une période où les nourrissons sont particulièrement exposés, alors que leur propre système immunitaire est encore peu développé. De plus, les services de garde ont un rôle déterminant à jouer dans le soutien des femmes qui choisissent de poursuivre l'allaitement, et donc dans l'augmentation des taux d'allaitement à un an et au-delà.

Certains mythes persistent auprès du personnel de service de garde : peur d'être infecté en manipulant le lait maternel, difficultés de reconforter un poupon qui ne prend ni biberon ni tétine d'amusement, mauvaises connaissances sur les risques du non-allaitement, etc.



## 2. Projet

Créer un ensemble de documents ciblant chaque partie pour faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée au service de garde et pour faire de ce milieu un environnement favorable à l'allaitement.

- Pour les responsables des services de garde : comment aborder le sujet avec les familles dès l'inscription, comment et pourquoi appliquer le *Code de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé, comment le service de garde peut soutenir les femmes qui allaitent, etc.
- Pour le personnel : comment manipuler le lait, comment accueillir les femmes qui allaitent, mise en garde sur l'utilisation du biberon, etc.
- Pour les parents : quels sont les avantages de poursuivre l'allaitement, pourquoi ce n'est pas nécessaire de modifier son allaitement en prévision de l'entrée du nourrisson au service de garde, comment obtenir du soutien, etc.
- Pour les bénévoles en allaitement : quand et comment aborder le sujet, comment soutenir les femmes qui choisissent de poursuivre l'allaitement après l'entrée au service de garde de leur enfant, quelles sont les questions fréquentes que posent les femmes sur ce sujet, comment approcher les responsables des services de garde pour en faire un environnement favorable à l'allaitement, etc.

## 3. Réalisation

Deux demandes de financement ont été déposées auprès du ministre de la Famille, afin de rémunérer des heures pour une recherche de financement plus conséquente auprès de fondations. Aucune réponse n'a été reçue. De fait, ce projet n'a pas concrètement avancé durant l'exercice.

Cependant, le CIUSSS de l'Outaouais a eu vent du projet du MAQ et l'a contacté. Il vise le même objectif et souhaite collaborer avec le MAQ plutôt que de créer un outil parallèle. La répondante régionale en allaitement a entamé des démarches auprès du ministère de la Famille pour explorer les possibilités de financement d'un projet conjoint.



{Photo : Riopatuca, Shutterstock}

## G. Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le Code

### 1. Contexte

Rendre les environnements favorables à l'allaitement, c'est aussi limiter la pression des fabricants et distributeurs de préparations commerciales pour nourrissons (PCN). Ces compagnies privées investissent des sommes considérables pour toucher les parents : dépliants, salon de maternité, sites web, réseaux sociaux, etc. Ces publicités et messages désinforment les parents et influencent leurs décisions concernant la nutrition de leur enfant. C'est pourquoi, en 1981, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code). Des résolutions ont ensuite été prises pour éclaircir, compléter et actualiser ce Code.

Le Canada a voté en faveur de l'adoption de ce Code, mais aucune loi ne vient appuyer sa mise en œuvre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux fait la promotion du Code dans ses établissements, c'est d'ailleurs une des conditions à respecter pour devenir Ami des bébés. Par contre, son champ d'action est limité à son réseau.

De nombreuses entreprises sont involontairement complices de la banalisation des biberons, des sucettes d'amusement et des PCN, par méconnaissance du Code et des enjeux de protection de l'allaitement qui y sont associés. À première vue, le Code semble ne s'adresser qu'aux centres accoucheurs et aux fabricants et vendeurs de préparations commerciales pour nourrissons, alors qu'il s'adresse à toutes les organisations.

En reprenant les actifs d'INFACT Québec en 2016, le MAQ s'est engagé à poursuivre leur combat pour faire connaître et respecter le Code. Régulièrement, des personnes ou des organisations interpellent le MAQ face à des violations flagrantes du Code. Chaque intervention demande d'extraire du Code les informations pertinentes au milieu ciblé, ce qui est fastidieux.

En 2016, alors qu'une énième plainte sur une violation du Code est reçue par le MAQ, une évidence frappe le conseil d'administration et la permanence. Le Code est complexe : pour être entendu, il faut en extraire les informations pertinentes selon le type de violation et proposer des solutions concrètes. L'idée de créer un ensemble de documents ciblés sur des milieux précis était née.

### 2. Projet

L'objectif est de créer un outil qui facilite la compréhension et l'application du Code pour protéger l'allaitement, et ce, dans différents contextes. Il sera composé de fiches adaptées à un milieu visé, en ne conservant que les informations pertinentes du Code et en citant des exemples concrets et ciblés.



*Tant que le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé n'auront pas force de loi au Québec, il sera difficile de les faire respecter. Pourtant, ces principes sont fondamentaux pour la protection du public face à des intérêts privés. Cet outil d'application du Code est attendu, car il facilitera la sensibilisation à l'importance de protéger l'allaitement.*

### 3. Financement

La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé a octroyé 3 000 \$ pour la réalisation de ce projet, à même son budget discrétionnaire. La demande initiale était de près de 10 000 \$, mais, en raison des élections, le budget de chaque ministre a été limité.

Le solde de la demande a été de nouveau déposé après les élections auprès du nouveau ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux. Elle était toujours sans réponse au 31 mars. La même demande a été déposée auprès de la vice-première ministre, également ministre de la Région de la Capitale-Nationale où est situé le siège social du MAQ, mais le projet n'a pas été retenu.

### 4. Réalisation

Étant donné que seule une partie des fonds nécessaires à la réalisation du projet initial a été obtenue, il a été réduit à deux fiches pour la première phase, soit les pharmacies communautaires et les sites web. Ces cibles ont été choisies, car elles correspondent à deux réalités terrain très différentes. Afin de limiter les coûts, la publication sur un support papier et la traduction ont été mises de côté.

Le financement reçu permet l'embauche d'une chargée de projet pour 115 heures, d'octobre 2018 à juin 2019. Ce contrat a été confié à la coordonnatrice, ce qui simplifiait la supervision et le lien avec le conseil d'administration. Malheureusement, pour des raisons personnelles, elle n'a effectué qu'une petite partie des heures.

Des discussions au sein du comité ont permis de définir les questions à poser aux pharmaciennes et la structure des fiches. Le travail a commencé par les pharmacies communautaires. Plusieurs commerces ont été visités et différents problèmes concernant le Code ont été relevés.

Celui sur les sites de vente en ligne devait suivre avec un léger décalage, afin de s'assurer que le format choisi pour la première cible est adaptable à d'autres milieux. Un contact a été pris avec un site de vente en ligne de manchon d'allaitement qui en fait également la promotion pour donner le biberon, avec des photos inappropriées. Cette compagnie se heurte à un refus de partenariat de tous les organismes d'entraide en allaitement à cause du non-respect du Code.



## H. En conclusion

Le MAQ était prêt à recevoir un financement récurrent. La structure déjà en place a permis une utilisation judicieuse et planifiée de ce fonds dès la première année, et ce, sans aucune période d'adaptation ni de transition. L'organisation interne du MAQ et l'expertise de ses bénévoles sont adéquates pour gérer l'ensemble du budget nécessaire pour couvrir les besoins de base et pour gérer une équipe de permanence équivalente à trois temps pleins. Les besoins au Québec pour rendre les environnements favorables à l'allaitement sont grands et les idées de projets pour y parvenir sont nombreuses.

**Dofi** *La principale barrière à la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement est d'ordre financier. Pourtant, comme le dit Keith Hansen, « Si l'allaitement n'existait pas déjà, celui qui l'inventerait aujourd'hui mériterait un double prix Nobel en médecine et en économie. ». En effet, aucun vaccin ni intervention de santé ne peut réduire autant les maladies infectieuses ou le risque de maladie chronique que l'allaitement. **L'allaitement est un enjeu de santé publique et doit être financé comme tel, tout en prenant en considération sa dimension socioculturelle.***



{Photo : Emmanuelle Pelletier Bérubé photographe}



{Photo : Patrice Audet}

## VI. PRIORITÉS 2019-2020

### A. Assurer la continuité

Les activités courantes seront maintenues selon leur description dans le rapport d'activité ci-dessus : animation de la vie associative, gestion documentaire, financière et des membres, publication sur le site web et les médias sociaux, mises à jour de la bibliothèque virtuelle, etc. Les priorités présentées ci-dessous ne concernent que les nouvelles activités ou les développements dans les projets en cours.

### B. Réaliser une planification stratégique et définir la vision

Durant des années, la majorité des activités ont été menées par les comités du MAQ. Le conseil d'administration en assurait la cohérence et s'acquittait des obligations et de la consolidation de l'organisme. Ce faisant, le choix des activités relevait principalement des membres des comités, selon leur vision. Le seul fil conducteur entre les différents projets réalisés à ce jour est la mission du MAQ : tous servent à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement, mais ils ne s'inscrivent pas dans une vision stratégique.



L'arrivée d'un financement récurrent permet d'assurer un minimum d'heures de coordination et la continuité dans les projets. Maintenant que la mission et les valeurs du MAQ sont clairement définies, l'organisme doit travailler une planification stratégique pour les trois années financières suivantes, et définir ainsi sa vision.

La planification stratégique sera donc la principale activité pour l'exercice 2019-2020. Aucun nouveau projet ne sera commencé tant qu'il ne sera pas possible de l'inscrire dans une vision stratégique.

Pour assurer un exercice efficace et un résultat adéquat, le MAQ fera appel à une ressource externe spécialisée dans ce type d'exercice. Les modalités de cette planification seront fixées en début d'exercice.

### C. Dynamiser la vie associative

Au cours de l'assemblée générale 2019, les membres seront consultées sur la pertinence d'utiliser un vocabulaire inclusif envers les personnes trans et non binaires et les risques associés. L'étude de cette question avait été demandée par une résolution des membres lors de l'assemblée extraordinaire de février 2018.

Au cours de l'assemblée générale 2019, la position sur le partage informel de lait maternel sera présentée en primeur aux membres présentes. Ce document est un outil et non un fondement du MAQ, il ne sera donc pas envoyé à toutes les membres pour commentaires ni soumis au vote. Toutefois, le sujet étant assez délicat, avoir la réaction des membres en direct permettra au conseil d'administration de prévoir la réaction du public à ce texte attendu.

Selon les modalités de la planification stratégique qui seront choisies par le conseil d'administration, un appel à participer à cet exercice pourrait être envoyé à toutes les membres ou à certaines membres seulement.

## D. Consolider l'organisme

---

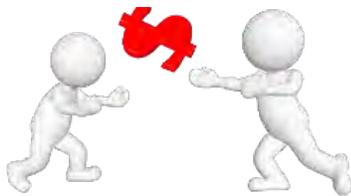
L'activité principale de consolidation de l'organisme sera la planification stratégique et l'énoncé de vision qui en découlera.

### 1. Siège social

Une assemblée extraordinaire sera organisée en ouverture de l'assemblée générale afin d'adopter un règlement qui permettra de régulariser l'adresse actuelle du siège social dans les lettres patentes du MAQ.

### 2. Financement

Des demandes de financement seront déposées pour les projets en cours :



- Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé
- Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel
- Trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde
- Affiche pour protéger les femmes qui allaitent dans l'espace public

## E. Positionner le MAQ comme centre d'expertise

---

### 1. Site web

Certaines pages du site web ont besoin de mises à jour majeur, c'est en particulier le cas pour celles des comités. Pour répondre à des besoins exprimés par des membres ou des internautes, de nouvelles pages devront être créées pour définir ce que devrait être la promotion, la promotion et le soutien de l'allaitement dans la perspective de la mission du MAQ. De plus, le site a besoin d'une mise au niveau de la plateforme.

### 2. Positions officielles

La position officielle du MAQ sur le partage informel de lait maternel, ébauchée par le comité ponctuel et bonifiée par le conseil d'administration, sera finalisée. Elle sera présentée en primeur aux membres lors de l'assemblée générale 2019 avant d'être diffusée sur les médias du MAQ et par communiqué de presse.

L'orientation quant à l'utilisation d'un vocabulaire plus inclusif envers les personnes trans et non binaires sera prise avec les membres lors de l'assemblée générale 2019.

### 3. Réseautage entre les groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement

Le sondage réalisé auprès des groupes et des organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement sera analysé. Il servira à préparer la rencontre avec les représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux et sera pris en considération dans la planification stratégique.

## 4. Concertation et coopération

### *Réseautage*

Les efforts mis pour augmenter la participation du MAQ à différents types de concertation (régionale et provinciale) et la collaboration avec des partenaires diversifiés seront maintenus.

**Dofi** *Participer à des tables de concertation, à des comités de travail, et à la vie associative des organismes dont le MAQ est membre est important autant pour le renforcement de capacité que pour comprendre les réalités et les besoins sur le terrain. Toutefois, cela représente un investissement en temps considérable, alors que le financement limite la coordination à une quinzaine d'heures par semaine.*

### *Ministère de la Santé et des Services sociaux*

En mai 2019, des membres du conseil d'administration et du comité formation rencontreront des représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de faciliter la communication et de renforcer leur collaboration. Cette rencontre sera également l'occasion d'identifier des projets sur lesquels les deux organisations peuvent travailler conjointement ou en complémentarité, et d'en évaluer le financement possible.

## F. Promouvoir l'importance de rendre les environnements favorables à l'allaitement

### 1. Visibilité du MAQ

Les efforts mis pour augmenter la portée des communications du MAQ seront maintenus :

- Pour augmenter la liste des abonnées à l'infolettre et aux médias sociaux, la stratégie retenue est de privilégier la qualité du contenu publié.
- Pour diversifier son auditoire, le MAQ tiendra au minimum deux kiosques lors d'événements connexes à l'allaitement ou attirant son public cible.
- Des communiqués de presse seront publiés à chaque occasion de transmettre une information d'intérêt pour les médias.



## 2. Conférences sur les environnements favorables à l'allaitement

### *Document de référence*

Le comité visibilité va créer un diaporama de base sur les environnements favorables à l'allaitement : ce qu'ils sont, en quoi ils sont importants, pourquoi ils concernent l'ensemble de la population et quels en sont des exemples concrets. Ce document de référence pourra alors être facilement adapté selon les besoins : format, auditoire, longueur de la présentation, etc. La promotion de cette conférence sera assurée par la permanence.

### *Atelier lors du colloque de la Ligue La Leche*

Le MAQ animera un atelier lors du colloque de la Ligue La Leche, en juin à Montréal, sous le thème : *De votre histoire à des environnements plus favorables à l'allaitement.*

*« Quels défis avez-vous rencontrés au cours de votre allaitement? Individuellement et collectivement, que pouvons-nous faire pour rendre les environnements plus favorables à l'allaitement? Votre histoire va permettre de mieux soutenir d'autres femmes. Tout le monde peut jouer un rôle dans la création d'une communauté favorable à l'allaitement. »*

Cet atelier de 75 minutes, ouvert à un maximum de 20 participantes, comprendra une présentation sur les environnements favorables, un échange sur l'expérience personnelle des participantes et sur les barrières à l'allaitement qu'elles ont rencontrées, puis sur ce qu'il faudrait changer pour que les femmes ne rencontrent plus ces obstacles à l'atteinte de leur objectif en matière d'allaitement.

Cet atelier sera préparé par la coordonnatrice avec le comité visibilité pour la partie présentation et le conseil d'administration pour la partie échanges. Il sera animé par Geneviève Coulombe, ancienne administratrice du MAQ. Il permettra au MAQ de mieux comprendre les besoins des femmes qui allaitent et de voir comment le MAQ peut concrètement agir pour améliorer les environnements.



## G. Développer des outils ciblant des environnements particuliers

### 1. Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé

Les travaux du comité formation du MAQ visent toujours à améliorer le soutien aux femmes qui allaitent en rehaussant les compétences des futures professionnelles de la santé au Québec. Depuis la formation du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé, le travail du comité vise particulièrement à soutenir ce groupe de travail, ces personnes étant elles-mêmes positionnées dans les institutions ou établissements où doivent s’instaurer des changements de curriculums. Ainsi, en collaboration avec des actrices clés dans les milieux de l’éducation et de la santé, le comité formation aspire à pouvoir intégrer dans les plans stratégiques des unités académiques ou départements concernés la prise en compte des orientations/recommandations en matière de formation initiale en allaitement au moment de la révision de leur curriculum, voire à effectuer ces changements dans leur curriculum s’il est en cours de révision. Le tout vise à atteindre dès que possible des changements dans les curriculums pour améliorer les compétences en allaitement des médecins, infirmières, pharmaciennes, sagefemmes, nutritionnistes, dentistes et chiropraticiennes dans la province de Québec. Ces efforts pourraient même déborder les frontières de la province puisque des actrices en Ontario et au Nouveau-Brunswick y participent. Étant donné le besoin et le désir d’avoir un énoncé conjoint entre les ordres professionnels en santé, la priorité est donnée aux activités pouvant aider à avancer sur ce sujet.

L’appui fourni par le comité formation pourra comprendre l’aide à la préparation de demandes de subventions, la participation aux projets de recherche-action qui y seront associés, et ce, en étant toujours guidé par la mission du MAQ, par l’esprit de l’Initiative des amis des bébés (IAB) et par l’approche de l’impact collectif qui est proposée pour fournir un cadre d’action pour une transformation.

En priorité pour 2019-2020, le comité continuera sa recherche de financement pour pouvoir appuyer adéquatement le groupe stratégique et les travaux requis dans les établissements de formation. Il cherche aussi à renforcer ses liens avec les ordres professionnels des sept professions représentées au groupe stratégique.

**Dofi** *Les défis sont nombreux pour la réalisation des travaux du comité formation et ceux du groupe stratégique, mais certains méritent d’être mentionnés. Tout d’abord, il est important de ne pas perdre l’élan qui a été créé auprès des ordres professionnels. Le travail a été au ralenti au début 2019 suivant les vacances des fêtes et les débuts de session bien chargés pour les professeurs, mais des actions ont été entreprises afin de relancer les ordres professionnels et de poursuivre les rencontres avec ceux qui n’avaient pas été rencontrés à l’automne. Le manque de financement permettant d’avoir au moins une personne en soutien pour la planification et la réalisation de certaines activités contribue aussi à ralentir la progression des travaux du comité formation et du groupe stratégique. Finalement, il importe de continuer à solidifier la cohésion entre les membres du groupe stratégique afin de consolider le travail, car les priorités sont nombreuses et le temps dont chacun dispose pour des activités additionnelles est très limité.*

## 2. Trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde

Le but de ce projet est de faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée de l'enfant au service de garde, c'est-à-dire qu'en faire des milieux favorables à l'allaitement. Pour cela, le MAQ veut créer une trousse rassemblant divers documents.

Ce projet a été réalisé en partie durant l'hiver 2018, mais n'a pu être poursuivi durant l'exercice 2018-2019, faute de financement. Pour terminer l'outil, il reste à rédiger le feuillet pour les bénévoles et à faire la mise en page de l'ensemble de la trousse. Par la suite, il faudra assurer la diffusion et la promotion.

En partenariat avec le CIUSSS de l'Outaouais, le conseil d'administration évaluera les possibilités de financement par le ministère de la Famille. Lorsque le financement sera obtenu, une chargée de projet sera embauchée et un comité mixte avec le CIUSSS sera mis sur pied.

**Dofi** *Dans le contexte actuel, il est plus facile d'obtenir un financement ponctuel pour un projet précis que pour le financement de base à la mission. Cependant, chercher du financement prend du temps et cela ne doit pas se faire au détriment de la gestion courante de l'organisme.*

## 3. Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*

L'objectif est de créer un outil qui facilite la compréhension et l'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé (le Code) pour protéger l'allaitement, et ce, dans différents contextes. Il sera composé de fiches adaptées à un milieu précis, en ne conservant que les informations pertinentes du Code et en citant des exemples concrets et ciblés.

Une chargée de projet sera embauchée à raison de 100 heures pour compléter la réalisation des deux premières fiches : pharmacies communautaires et sites de vente en ligne. L'objectif est de lancer les premières fiches le 1<sup>er</sup> octobre 2019, pour l'ouverture de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.

## 4. Affiche pour protéger les femmes qui allaitent dans l'espace public

L'affiche sera finalisée par le comité visibilité. Elle sera lancée lors d'une conférence de presse qui précèdera l'assemblée générale 2019, puis elle sera diffusée à travers les médias du MAQ.

Une demande de financement sera déposée auprès de la Direction générale de santé publique du Québec. En effet, cette affiche est tout à fait adaptée aux établissements de santé en particulier pour les salles d'attente.

Si le financement est obtenu, une chargée de projet sera embauchée pour organiser la conférence de presse, rédiger le communiqué et assurer une promotion active de ce nouvel outil qui permettra de rendre les espaces publics plus favorables aux femmes qui allaitent. De plus, des affiches seront imprimées et distribuées gratuitement.

## VII. RAPPORT FINANCIER

### A. Faits saillants

#### 1. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

L'assurance d'un minimum de financement de base à la mission tout au long de l'exercice a permis une meilleure gestion financière et répartition des dépenses. Cet apport financier récurrent a permis de stabiliser la permanence, même si seulement une fraction des besoins sont couverts. En effet, il permet de rémunérer autour de 20 heures par semaine, alors que les besoins du MAQ sont estimés à trois équivalents temps complet.

#### 2. Enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance

Le processus d'enregistrement du MAQ en tant qu'organisme de bienfaisance a été long, mais il a finalement abouti fin novembre 2018, et ce, rétroactivement à avril 2018 (date de l'enregistrement des nouvelles lettres patentes). Le MAQ a pu remettre des reçus fiscaux à toutes les membres qui avaient versé un don au cours depuis le début de l'exercice, mais la confirmation tardive n'a pas permis d'élaborer une stratégie pour utiliser le plein potentiel de cette reconnaissance.

Au total, le MAQ a reçu 520 \$ de la part de 18 de ses membres individuelles. Cela veut dire que, en moyenne, 40 % des membres individuelles ont versé près de 30 \$ en plus de leur cotisation annuelle.

**Dofi** *La plupart des donatrices du MAQ offrent déjà beaucoup de leur temps en bénévolat. C'est une démonstration supplémentaire de leur engagement envers la mission du MAQ. MERCI! Vous faites une différence dans la société québécoise.*

#### 3. Remboursement des taxes de vente

Le MAQ a obtenu un remboursement de la moitié des taxes de vente payées sur ses achats depuis avril 2014, ce qui a contribué à compléter son financement pour près de 2 000 \$.



## B. Fonds affectés

Au 31 mars 2019, le conseil d'administration a procédé à l'ajustement des fonds affectés.

- Le solde du financement du comité formation a été utilisé pour l'impression de sa brochure, il n'est donc plus affecté.
- Le solde du financement obtenu pour la réimpression des outils de promotion du MAQ a été utilisé pour la conception et l'impression de quelques exemplaires de la brochure de présentation du MAQ.
- Le solde non utilisé du financement reçu pour l'outil pour protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* a été affecté. Il sera utilisé en 2019-2020 pour l'embauche d'une chargée de projet.

	<u>Comité formation</u>	<u>Outils promo</u>	<u>Projet Code</u>
Affecté pour 2018-2019	215 \$	560 \$	0 \$
Reçu en 2018-2019	0 \$	0 \$	3 000 \$
Utilisé en 2018-2019	2015 \$	560 \$	260 \$
Solde au 31 mars 2019	0 \$	0 \$	2 740 \$
Affecté pour 2019-2020	0 \$	0 \$	2 740 \$



{Photo : Phanie Alamy Stock Photo}

## C. Résultats

---

### 1. État des résultats au 31 mars 2019

#### Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de  
Mouvement allaitement du Québec

J'ai procédé à l'examen des états financiers de Mouvement allaitement du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui m'ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Édith Bélanger, CPA CGA

Le 2 mai 2019

**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2019**  
(non-audité)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	12 005 \$	11 142 \$
Débiteurs	736	130
Frais payés d'avance	215	476
	<b>12 956 \$</b>	<b>11 748 \$</b>
<b>PASSIF ET ACTIFS NETS</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs	3 556 \$	4 715 \$
<b>ACTIFS NETS</b>	<b>9 400</b>	<b>7 033</b>
	<b>12 956 \$</b>	<b>11 748 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**AU 31 MARS 2019**  
(non-audité)

	Affectés	Non affectés	2019	2018
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	775 \$	6 258 \$	7 033 \$	9 525 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	-	2 367	2 367	(2 492)
<b>AFFECTATION DE L'EXERCICE</b>	1 965	(1 965)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	2 740 \$	6 660 \$	9 400 \$	7 033 \$

**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**  
(non-audité)

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	2 367 \$	(2 492) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement (note 3)	(1 504)	2 865
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	863	373
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	11 142	10 769
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	12 005 \$	11 142 \$

**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUEBEC**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**  
(non-audité)

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Financements ponctuels	3 000 \$	2 000 \$
Subventions	31 496	31 000
Dons	520	320
Revenus de conférence	-	463
Cotisation des membres	2 420	-
Revenus divers	2 031	2 515
	<b>39 467</b>	<b>36 298</b>
<b>CHARGES</b>		
Honoraires contractuels	31 102 \$	30 800 \$
Frais de promotion et de représentation	2 427	610
Projets et comités	928	3 093
Frais de réunions	560	2 525
Frais de déplacement	114	27
Frais de bureau	787	803
Honoraires professionnels	500	500
Assurances et taxes	445	199
Frais bancaires	237	231
	<b>37 100</b>	<b>38 789</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>2 367 \$</b>	<b>(2 492) \$</b>

**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**  
(non-audité)

---

**Note 1 DESCRIPTION DE L'ORGANISME**

Le Mouvement allaitement du Québec a été constitué le 12 novembre 2013 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. L'organisme est maintenant reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission est de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

**Note 2 MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les activités ont lieu.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

**MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2019**  
(non-audité)

**Note 3 FLUX DE TRÉSORERIE**

Variation nette des éléments hors caisse  
du fonds de roulement :

	2019	2018
Débiteurs	(606) \$	(130) \$
Frais payés d'avance	261	(476)
Créditeurs	(1 159)	3 471
	(1 504) \$	2 865 \$

**Note 4 ACTIFS NETS AFFECTÉS**

Conformément à la résolution adoptée le 13 juin 2018 par le conseil d'administration, les actifs nets affectés ont été augmentés de 1 965 \$. Les fonds affectés sont :  
- 2 740 \$ pour l'outil d'application du Code.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**Note 5 INSTRUMENTS FINANCIERS**

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

## 2. Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé ou de fonds affectés sont détaillés.

### *Comité formation*

<b>CHARGES</b>		\$
Impression de 500 brochures	267	
	<b>267</b>	

<b>FONDS DISPONIBLES</b>		\$
Affectés au début	215	
<b>Disponible à la fin</b>	<b>(52)</b>	\$

### *Document de présentation du MAQ (comité visibilité)*

<b>CHARGES</b>		\$
Honoraires chargée de projet	494	
Impression	121	
	<b>615</b>	

<b>FONDS DISPONIBLES</b>		\$
Affectés au début	560	
<b>Disponible à la fin</b>	<b>(55)</b>	\$

### *Projet Code*

<b>PRODUITS</b>		\$
Financement ponctuel	3 000	
	<b>3 000</b>	

<b>CHARGES</b>		\$
Honoraires chargée de projet	260	
	<b>260</b>	
<b>Disponible à la fin</b>	<b>2 740</b>	\$



## D. Budget 2019-2020

Pour l'exercice 2018-2019, la priorité est mise sur la continuité des activités et sur la planification stratégique. Le budget de l'assemblée annuel a été augmenté pour financer les activités liées aux 10 ans du MAQ qui se tiendront la même journée.

Les produits qui sont pris en compte sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et dont la réception est raisonnablement assurée. Les dépenses liées aux projets en attente de financement ne sont donc pas incluses.

	<b>Budget</b>	<b>Résultats</b>
	<b>2019-2020</b>	<b>2018-2019</b>
<b>PRODUITS</b>		
	\$	\$
Financements récurrent (PSOC)	32 060	31 496
Financements ponctuels	0	3 000
Dons	500	520
Cotisations des membres	2 800	2 420
Revenus divers	560	2 030
	<b>35 770</b>	<b>39 467</b>
<b>CHARGES</b>		
	\$	\$
Frais de promotion et de représentation	1 860	2 427
Projets des comités et planification stratégique	2 000	256
Renforcement de capacités	795	672
Frais de déplacement	230	114
Frais de réunions (présentiel et webinaire)	2 105	560
Honoraires contractuels	29 384	31 102
Honoraires professionnels	500	500
Frais de bureau	780	787
Assurance et taxes	500	445
Frais divers	260	237
	<b>38 414</b>	<b>37 100</b>
<b>Excédent (déficit)</b>		
<b>des produits sur les charges</b>	<b>(2 644) \$</b>	<b>2 367 \$</b>

La perte anticipée sera compensée par le fonds affecté au projet Code de 2 740 \$. Le budget présenté est donc équilibré.



## VIII. REMERCIEMENTS

Merci à **Nathalie Lévesque**, répondante en allaitement et coordonnatrice de l'implantation de l'Initiative des amis des bébés (IAB) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec, pour sa disponibilité et ses conseils sur certains projets du MAQ. À plusieurs reprises, elle a relayé des demandes du MAQ aux répondantes régionales en allaitement. Merci à toutes les **répondantes régionales en allaitement** qui ont à leur tour transmis les demandes du MAQ aux groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement de leur région.

Merci au **ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec** pour le financement accordé en 2018-2019 par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique pour la réalisation d'un outil visant à protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*, ainsi que pour tous les financements ponctuels accordés depuis 2010. Ces contributions sont précieuses.

Merci aux personnes qui ont donné de leur temps pour prendre part aux activités du groupe stratégique : **Bénédicte Fontaine-Bisson**, professeure en nutrition, Université d'Ottawa ; **Céline Huot**, professeure en pédiatrie, Université de Montréal ; **Chantal Doucet**, professeure en chiropractie, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Claudine Jouny**, enseignante en soins infirmiers, Cégep du Vieux Montréal ; **Danica Brousseau**, professeure et directrice du comité de programme de premier cycle en chiropratique, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Danièle Simard**, chiropraticienne, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Emilia Ferreira**, vice-doyenne aux études de 1<sup>er</sup> cycle et professeure en pharmacie, Université de Montréal ; **Félix Girard**, professeur en pharmacie, Université de Montréal ; **Isabelle Michaud-Létourneau**, professeure associée, département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal ; **Julie Robitaille**, professeure et directrice du programme de premier cycle en nutrition, Université Laval ; **Lucie Hamelin**, professeure et directrice du programme de sagefemmes, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Marie Lacombe**, professeure en soins infirmiers, Université du Québec à Rimouski ; **Marjolaine Héon**, vice-doyenne aux études de 1<sup>er</sup> cycle et professeure en soins infirmiers, Université de Montréal ; **Peggy Bedon**, Ordre des sagefemmes du Québec ; **Raymonde Gagnon**, professeure au programme de sagefemmes, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Roseline Galipeau**, professeure en soins infirmiers, Université du Québec en Outaouais ; **Sonia Blaney**, professeure en nutrition, Université de Moncton, **Anjana Srinivasan**, médecin, professeure, département de médecine de famille, Université McGill, **Sonia Semenic**, directrice de programme de doctorat et professeure, École des sciences infirmières Ingram, Université McGill, et **Louise Boyer**, professeure adjointe en soins infirmiers, Université de Montréal.

Merci aux ordres professionnels en santé représentés lors de la rencontre de la **Table des présidents des ordres professionnels en santé** en novembre 2018 pour leur vif intérêt et leur rétroaction suivant la présentation faite par une représentante du groupe stratégique et du comité formation sur la problématique de formation en allaitement des professionnels de la santé. Merci à **Patrick Boudreault**, Directeur des affaires externes et du soutien professionnel à l'Ordre des pharmaciens du Québec et organisateur de la Table des présidents des ordres professionnels en santé, pour son investissement.

Merci à **Isabelle Gaboury**, professeure-chercheuse à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke pour son soutien au comité formation au cours des dernières années. Son expertise en changement organisationnel et collaboration interorganisationnelle et interprofessionnelle est d'un précieux recours.

Merci à **Kalliopi Athanasoulis**, de la pharmacie Accès Pharma à Kirkland, à **Emmanuelle Gros**, de la pharmacie Proxim à Waterloo et au personnel de la pharmacie Jean-Coutu à Granby pour leur accueil lors de l'enquête terrain du comité Code et pour avoir répondu avec sincérité aux questions parfois délicates qui leur ont été posées. Leur collaboration est précieuse pour comprendre les barrières à l'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Merci à **Mamie-Lait**, organisme communautaire en allaitement, membre partenaire du MAQ, qui héberge sans contrepartie le siège social du MAQ depuis 2014. Ce service permet au MAQ d'utiliser un maximum de ses ressources à la réalisation de la mission.

Merci au **Centre Ressources Naissance**, entreprise d'économie sociale, membre partenaire du MAQ, à sa directrice générale **Marthe Tétreault** et à sa représentante permanente **Elaine Frechette** de nous avoir accueillies dans leurs locaux pour l'assemblée générale annuelle de mai 2018 et le conseil d'administration de juin 2018. Avoir un lieu de rassemblement aussi agréable et sans frais à mi-chemin entre Montréal et Québec est un privilège.

Merci à la **Fédération Nourri-Source** pour le partage de ses listes de diffusion aux médias sur la plateforme CISSION, ce qui fait gagner un temps précieux.

Merci à la **Fédération Nourri-Source**, **Chantelait**, **Nourri-Source Saguenay-Lac-Saint-Jean**, **MAM autour de la maternité**, **Nourri-Source Montérégie**, **Entraide Naturo-Lait**, **Nourri-Source Laurentides** et **Supportons-Lait**, organismes communautaires, membres partenaires du MAQ, pour avoir permis à leurs travailleuses de contribuer aux travaux du MAQ. Cet apport humain est indispensable pour avoir un conseil d'administration représentatif des membres et à l'avancement des travaux des comités.

Merci à **Julie Lauzière** et **Isabelle Michaud-Létourneau**, coresponsables du comité formation pour l'organisation de leur comité et le leadership qu'elles ont démontré.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don volontaire**. Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ.

Merci à **toutes les photographes** qui partagent généreusement leurs clichés et merci **aux femmes et aux familles** qui acceptent de partager ces moments d'intimité avec le public. Grâce à vous, les documents et les médias du MAQ sont plus vivants. Merci de participer à la normalisation de l'allaitement.

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et toutes les personnes** du Québec et d'ailleurs qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement et l'allaitement maternel au cœur de la société.

## IX. ANNEXES

### A. Déclaration de principes du MAQ

*Pour devenir membres du MAQ, les individus et les organisations doivent appuyer cette déclaration de principes. Ce document adopté par les membres du MAQ le 3 février 2018*

En devenant membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

- a) **Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les femmes, et je m'engage à protéger, soutenir et promouvoir ce droit dans le respect de toutes les femmes et de toutes les familles.**

Le droit d'allaiter est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par la *Charte des droits et libertés* de la personne du Québec. Il s'inscrit dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

- b) **J'appuie la Déclaration Innocenti 2005 sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles.**

Cette déclaration est un appel à l'action dont l'objectif est de créer un environnement permettant aux femmes, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale. Cette alimentation optimale est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

- c) **Je reconnais l'importance du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent ; je participerai à les faire connaître et à soutenir leur mise en application.**

Le but de ce code est de contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sécuritaire et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement au sein. Il permet aussi d'assurer une utilisation correcte des substituts du lait maternel — quand ceux-ci sont nécessaires — sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et d'une distribution appropriées.

- d) **J'appuie les lignes directrices en allaitement maternel émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.**

Ces lignes directrices ont pour but d'assurer l'excellence dans l'information transmise à la population et d'optimiser le soutien donné aux parents et aux enfants concernant l'allaitement maternel.

## B. Bref historique

**7 avril 2009 : Création du MAQ**, un lieu de concertation indépendant où sont représentés tous les acteurs œuvrant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec.



**Été 2009 : Choix du nom**, *Mouvement allaitement du Québec*, par un sondage auprès des personnes inscrites sur la liste de diffusion.

**1<sup>er</sup> octobre 2009 : mise en place du comité exécutif provisoire**, dont les six membres sont considérées comme étant les cofondatrices du MAQ.

**27 novembre 2010 : Établissement des fondements du MAQ** lors d'une réunion à laquelle étaient conviées les personnes inscrites sur la liste de diffusion :

- Adoption de la déclaration de principes
- Création des premiers comités de travail (visibilité, création d'événements, formation, communication de plaidoyer)
- Définition des priorités
- Adhésion des premières membres officielles
- Élection du premier comité exécutif

**2 avril 2011 : Enregistrement** du MAQ auprès du Registraire des entreprises du Québec pour donner une légitimité au MAQ en attendant son incorporation.

**Aout 2012 : Adoption du logo** par les membres du comité exécutif.

**6 avril 2013 : Adoption de la mission et des stratégies privilégiées** par les membres, selon le texte actuellement en vigueur. Un premier énoncé avait été adopté quelques mois plus tôt, mais il ne faisait pas l'unanimité.

**12 novembre 2013 : Incorporation** du MAQ (obtention des lettres patentes) et radiation de l'enregistrement précédent.

**3 mai 2014 : Assemblée de fondation** du MAQ, cinq ans après le début de ses activités.

**16 mai 2015 :** Lancement officiel de la *Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement*.

**29 avril 2016 :** Tenue du *Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec* (Longueuil), organisé par le comité formation.

**14 mai 2016 :** Lancement du **prix Micheline Beaudry**, pour souligner la contribution exceptionnelle d'une bénévole.

**24 septembre 2016 :** Passage du flambeau **d'INFACT Québec au MAQ** et reprise du mandat de faire appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé

**1<sup>er</sup> avril 2017 :** Mise en place d'une **cotisation**, entraînant un changement important dans les membres du MAQ.

**Octobre 2017 :** Obtention du **premier financement récurrent à la mission** par le biais du *Programme de soutien des organismes communautaires* (PSOC).

**Mars 2018 :** adhésion du premier membre partenaire issu du réseau de la santé et des services sociaux.



## C. Survol des réalisations de 2018-2019

<b>Avril 2018</b>	Obtention des lettres patentes supplémentaires
	Ouverture d'un groupe Facebook pour les gestionnaires de bénévoles en allaitement
<b>14 mai</b>	Assemblée générale annuelle (Trois-Rivières et webinaire)
	3 <sup>e</sup> édition du prix Micheline Beaudry, octroyé à Monik Saint-Pierre
	Adoption des 6 valeurs et de leur définition
	Atelier de cocréation sur la vision
<b>24 mai</b>	Assemblée extraordinaire pour l'élection du conseil d'administration (webinaire)
<b>mai</b>	Kiosque à la Grande conférence de l'AQC (Vaudreuil, Montérégie)
<b>5 juin</b>	Adhésion à la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
<b>Automne</b>	Rencontre de 3 ordres professionnels par le comité formation
<b>Septembre</b>	Adoption d'un premier plan d'action annuel
	Ouverture d'un compte Instagram
	Brochure de plaidoyer pour la formation initiale des professionnelles (comité formation)
	Finalisation de la pochette de recrutement de membres (comité visibilité)
<b>1<sup>er</sup> octobre</b>	Lancement du pictogramme amélioré pour l'allaitement
<b>Octobre</b>	Envoi de la première infolettre qui n'est pas réservée à ses membres : 327 destinataires
<b>Novembre</b>	Enregistrement comme organisme de bienfaisance
	Sondage auprès des membres pour l'organisation des assemblées
<b>15 novembre</b>	Kiosque au symposium de la Ligue La Leche (Montréal)
<b>20 et 21 novembre</b>	Participation à la Grande semaine de tout-petits (Québec)
<b>23 novembre</b>	Atelier de réflexion sur la position féministe du MAQ (St-Eustache, Laurentides et en webinaire)
<b>26 novembre</b>	Présentation des travaux du comité formation au séminaire FHI 360 (Bangkok, Thaïlande)
<b>1<sup>er</sup> mars 2019</b>	Adhésion à l'ASPQ
	Adhésion au Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
<b>25 mars</b>	Clôture du sondage auprès des GOESA pour comprendre leurs besoins

## D. Communiqués de presse

### 1. Un logo international de l'allaitement amélioré

(Montréal, lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018) — À l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM), le *Mouvement allaitement du Québec* (MAQ) partage une version améliorée du logo international de l'allaitement.



#### *Un symbole qui ne faisait plus l'unanimité*



Douze ans après son lancement, le symbole international de l'allaitement libre de droits est largement utilisé, en particulier sur les lieux où les femmes peuvent allaiter en toute tranquillité. « Ce qui nous dérangeait dans la version initiale du logo, c'est que la mère à l'air si seule avec son bébé » confie Jenny Ménage, responsable aux affaires externes du MAQ. « L'allaitement ne devrait jamais être la cause de l'isolement des femmes », ajoute-t-elle.

#### *Ensemble, autour de l'enfant*



Dès les premières années, une version avec un autre adulte en arrière-plan a fait son apparition, mais il avait lui aussi ses détracteurs. « Les deux adultes paraissent complètement déconnectés. Il n'y a aucun lien ni entre eux ni avec le bébé », souligne Raphaëlle Petitjean, coordonnatrice contractuelle du MAQ. Dans la version proposée par le MAQ, les visages ont été calqués sur ceux de son logo. « Ça peut paraître un détail, mais cela humanise vraiment la scène », précise Mme Petitjean.

#### *L'allaitement, ce n'est pas juste une affaire de femme : ça concerne l'ensemble de la société*

Santé Canada recommande de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou au-delà, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois. Au Québec, près de 90 % des mères ont allaité ou tenté d'allaiter leur enfant. À un an, ils sont encore 15 % à bénéficier de l'allaitement. « Tout le monde croise régulièrement des femmes qui allaitent, même si elles ne posent pas ce geste dans l'espace public », fait remarquer Mme Ménage. De plus, l'allaitement bénéficie à l'ensemble de la société, que ce soit en réduisant les coûts de santé, la production de gaz à effet de serre ou les déchets, pour ne citer que ces aspects.

#### *Un nouveau logo libre de droits*

Utiliser un symbole qui place l'enfant au cœur de la communauté est important dans la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement. C'est pourquoi le MAQ partage librement ce logo, y compris dans sa version modifiable. Il peut être utilisé tel quel ou intégré dans tous types de documents. Les fichiers sont disponibles dans la bibliothèque virtuelle du MAQ spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement.

<http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1738>

## 2. Position de Santé Canada sur l'allaitement non écourté

(Québec, mercredi 30 janvier 2019) — **Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) salut Santé Canada pour la clarification de sa position sur l'allaitement non écourté.**

Sur sa page web de présentation des *Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation*, publiée le 22 janvier 2019, Santé Canada énonce clairement qu'il recommande la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés à partir de six mois. Il se rapproche ainsi de la recommandation émise par l'Organisation mondiale de la Santé.

<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/directrices/qu-est-ce-qu-on-entend-par-lignes-directrices-canadiennes-matiere-alimentation/>

Jusque là, selon l'*Énoncé conjoint de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, des Diététistes du Canada et du Comité canadien pour l'allaitement* publié en 2012, Santé Canada mentionnait qu'il était souhaitable de poursuivre l'allaitement après six mois. « Il y a une grande différence entre un souhait et une recommandation », souligne Marie -Ève Desforges, responsable aux affaires externes du MAQ. De fait, plus l'enfant grandit et moins l'allaitement est socialement accepté. Au Canada, peu de personnes savent qu'il est tout à fait normal d'allaiter un enfant de plus de deux ans. « De nombreuses femmes ressentent de la pression pour allaiter leur nouveau -né et ces mêmes femmes se sentent ensuite jugées parce qu'elles poursuivent l'allaitement au-delà de six mois ou d'un an », constate Raphaëlle Petitjean, coordonnatrice contractuelle du MAQ.

Toutefois, le MAQ rappelle que la promotion de l'allaitement doit s'inscrire dans la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement afin de diminuer la pression mise sur les femmes. C'est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. « Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes », affirme Mme Desforges.

## E. Joignez-vous au MAQ pour des environnements plus favorables à l'allaitement

Brochure réalisée par le comité visibilité pour présenter le MAQ en vue de recruter des membres.

Joignez-vous au

# MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

pour des ENVIRONNEMENTS plus FAVORABLES à l'ALLAITEMENT



Mission	Valeurs
<p>Le MAQ veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.</p>	<p><b>Bienveillance</b> Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.</p> <p><b>Féminisme</b> : Ensemble d'idées sociales, politiques et philosophiques cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.</p> <p><b>Esprit de collaboration</b> : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.</p> <p><b>Rigueur</b> : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.</p> <p><b>Créativité</b> : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.</p> <p><b>Bien commun</b> : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.</p>
<h3 style="margin: 0;">Stratégies privilégiées</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partager des savoirs, des savoir-faire, des réalisations, des outils, des expériences et des stratégies dans le but d'harmoniser les pratiques et les discours associés.</li> <li>Amorcer et soutenir des actions politiques afin d'inciter les décisionnaires à agir.</li> <li>Amorcer et soutenir des actions médiatiques sur les enjeux associés.</li> <li>Amorcer et soutenir des actions pour contrer toute forme de pression exercée sur les femmes.</li> <li>Émettre des avis sur les communications publiques.</li> <li>Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier WABA.</li> </ul>	<div style="border: 2px solid #00a0c0; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p style="margin: 0;"><b>BIEN COMMUN</b></p>  <p style="margin: 0;"><b>créativité</b></p> <p style="margin: 0;"><b>rigueur</b></p> <p style="margin: 0;"><b>bienveillance</b></p> <p style="margin: 0;"><b>féminisme</b></p> <p style="margin: 0;"><b>esprit de collaboration</b></p> </div>

## En quoi le MAQ se distingue-t-il des autres organismes en allaitement?

### Un effort commun pour des environnements plus favorables à l'allaitement

Le MAQ travaille sur les environnements et non les individus. L'objectif est de rendre le geste d'allaiter plus facile partout et en tout temps tout en assurant un soutien adéquat et à tous les niveaux aux femmes qui ont choisi d'allaiter.

### Une synergie des expertises

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices\* en allaitement et en périnatalité (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.).

### Un réseau d'échanges et de partage

Les membres du MAQ peuvent transmettre les réalités, les besoins et les bons coups concernant les environnements de l'allaitement de leur réseau dans leur région. L'organisme agit comme une plaque tournante en diffusant ces informations.

### Un lieu de concertation indépendant

Le MAQ a été conçu comme un élément mobilisateur pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale. Les membres du MAQ proviennent de différentes régions du Québec.

## Qui peut devenir membre du MAQ?

### Des individus

Les **membres individuelles** du MAQ sont des personnes qui peuvent être professionnelles de la santé, représentantes d'organismes de soutien en allaitement, intervenantes en périnatalité ou petite enfance, bénévoles en allaitement, sympathisantes de la cause, membres de la communauté, etc. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience auprès des femmes qui allaitent ni d'avoir allaité.

L'adhésion est annuelle et doit être renouvelée en avril de chaque année.

- ✓ Qui veulent soutenir sa mission
- ✓ Qui partagent sa vision
- ✓ Qui croient en ses valeurs
- ✓ Qui appuient sa déclaration de principes

**Tout le monde peut jouer un rôle dans la création d'une communauté favorable à l'allaitement**

### Des organisations

Les **membres partenaires** sont des organisations qui peuvent être :

- Un organisme communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entreprise d'économie sociale
- Une entité du système de santé ou de services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

L'adhésion est permanente.

\* La majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans le but d'alléger le texte; il comprend également les autres genres.

## Pourquoi devenir membre du MAQ?

### Pour soutenir sa mission essentielle

Le nombre fait la force. Être membre du MAQ, c'est affirmer que sa mission est importante. Même si vous n'avez pas le temps de contribuer aux travaux du MAQ, de façon concrète, votre adhésion est importante pour l'organisme.

### Pour susciter des changements évolutifs dans la société

Œuvrer à rendre les environnements favorables à l'allaitement dans une perspective féministe pour les femmes et leur famille s'inscrit dans une vision humaniste plus globale et à long terme. En joignant le MAQ, vous participez à un mouvement citoyen plus vaste qui vise une transformation sociale, le développement global des individus et, ultimement, la recherche du bien commun.

### Pour rencontrer des personnes extraordinaires

Les membres du MAQ partagent ses principes et ses valeurs. Ce sont des personnes qui agissent avec générosité, bienveillance et dans un esprit de collaboration. Cette volonté d'agir ensemble vers le bien commun teinte fortement les relations interpersonnelles à l'intérieur de l'organisme.

### ZOOM : Je manque de temps

En devenant membre du MAQ, vous ne vous engagez pas à participer activement à la réalisation de sa mission. Certaines des membres sont actives sur un projet, d'autres offrent un coup de main ponctuel, par exemple pour traduire ou réviser des documents. Même si vous n'avez pas de temps à consacrer à l'organisme, votre adhésion au MAQ contribuera à la réalisation de la mission.

Pour en savoir plus sur les environnements favorables à l'allaitement, consultez le dépliant :

<https://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1599>



## Suis-je en conflit d'intérêts?

### Si je travaille dans le réseau de la santé?

Plusieurs de nos membres individuelles travaillent dans le réseau de la santé. En cas de doute, les membres individuelles ont la possibilité de devenir membre consultative, sans droit de vote et sans être éligible au conseil d'administration. Ce statut éliminera tout risque d'apparence de conflit d'intérêts.

Les membres partenaires qui sont dépendants du réseau public ne peuvent pas présenter de candidate au conseil d'administration.

### Si je travaille pour un fabricant ou un distributeur de préparations commerciales pour nourrissons?

Si vous êtes représentant d'un produit visé par le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*, vous ne pouvez pas adhérer au MAQ ni être bénévole, car vous seriez en conflit d'intérêts. Si vous travaillez dans un point de vente de ces produits, par exemple dans une pharmacie, cela ne pose aucun problème.

Les entreprises privées ne peuvent pas devenir membre partenaire.

## Autres questions fréquentes

### Puis-je être membre si je ne réside pas au Québec?

Bien sûr! Cependant, les actions du MAQ et les outils qu'il crée ciblent en priorité les besoins du Québec. Toutefois, ils peuvent être adaptés pour d'autres provinces ou d'autres pays.

### À quoi servent les dons?

Le financement accordé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec n'est pas suffisant pour couvrir les besoins de bases de l'administration générale du MAQ. Les autres sources de financement ne s'adressent qu'à des projets précis et non récurrents. Les dons servent essentiellement au développement de l'organisme.

### Le MAQ est-il un organisme bilingue?

Actuellement, le MAQ n'a pas les moyens de fournir l'information dans les deux langues officielles. Toutes les communications du MAQ se font en français. Chaque année, plusieurs textes sont traduits de l'anglais vers le français.

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement présente des outils en français et en anglais.



## Pour plus de renseignements

[www.AllaiterAuQuebec.org](http://www.AllaiterAuQuebec.org)

- [info@AllaiterAuQuebec.org](mailto:info@AllaiterAuQuebec.org)
- 1-866-529-2221
- [instagram.com/mouvementallaitementduquebec/](https://www.instagram.com/mouvementallaitementduquebec/)
- [facebook.com/allaiterauquebec/](https://www.facebook.com/allaiterauquebec/)
- @MAQ\_Infos

**Bibliothèque virtuelle  
spécialisée sur les  
environnements favorables  
à l'allaitement**



[www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org](http://www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org)

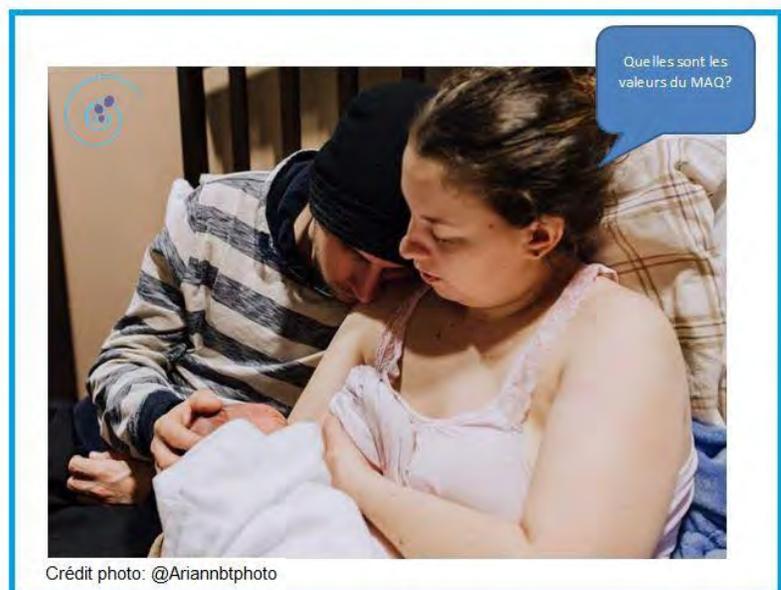
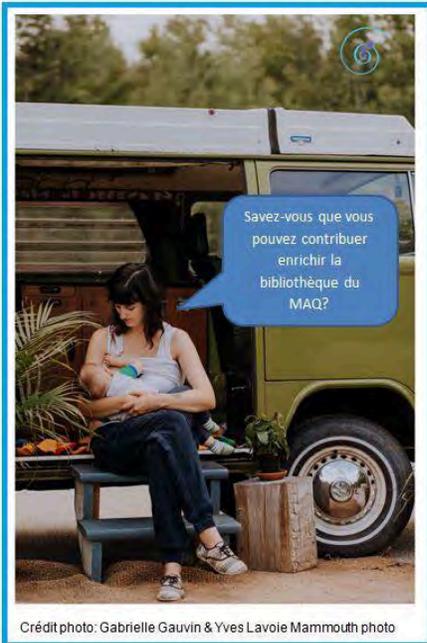
### Un logo qui place l'enfant au cœur de la communauté

Le mouvement de cette spirale prend son origine dans l'enfant. Dans son sillon, s'inscrivent d'abord la mère et l'autre parent. Puis ce mouvement s'ouvre sur l'entourage, la communauté.

Le logo du MAQ suggère mouvement, ouverture, diffusion et croissance, tout en étant bien centré sur l'enfant.



## F. Capsules Facebook



Savez-vous que le MAQ peut vous aider à trouver de l'aide?



Crédit: Elisabeth MekkelHolt

Savez-vous que le MAQ a développé plusieurs outils pratiques?



Crédit photo: Sarah Lelièvre

Savez-vous que vous pouvez grandement contribuer à la portée de nos messages en recommandant le MAQ sur Facebook?



Crédit photo: Pascale Gauthier Photographe

Saviez-vous que janvier est le meilleur mois pour devenir membre du MAQ?



Crédit photo: Isabelle Lemaire

Est-ce que n'importe qui peut être membre du MAQ?

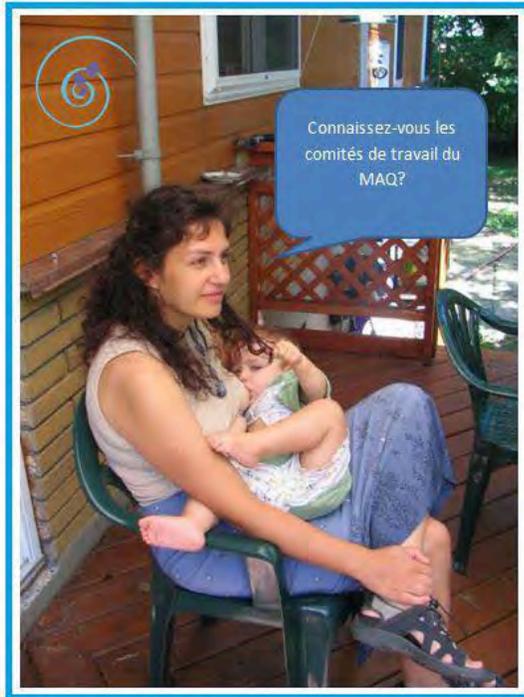


Crédit photo : Vanessa Trotter

Savez-vous que tout le monde peut jouer un rôle dans la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement?



Crédit photo: Olivier Raffé (photographe), Catherine Verenka



Crédit photo: Raphaëlle Petitjean



Crédit photo: Sylvain Toulouse et Marie-Eve Filteau



Crédit photo: Allaitement Sein-Pathique et Événements des îles de la Madeleine



Crédit photo: Emmanuelle Pelletier-Bérubée



Crédit photo: Vanessa Viera (photographe), Andréanne Lévesque

## G. Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité

Dépliant finalisé en aout 2018 par le comité formation et le groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé.

### Une meilleure formation des professionnels pour mieux soutenir les femmes dans leur expérience d'allaitement Guide pour les établissements de formation et les ordres professionnels

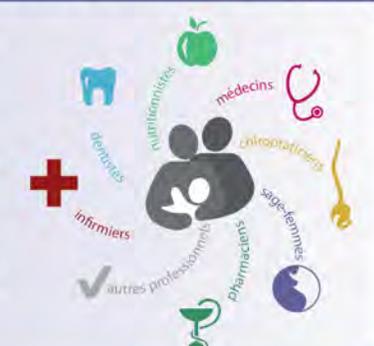
Bien que la majorité des femmes et des familles souhaitent que leur bébé soit allaité, un trop grand nombre d'entre elles reçoivent encore des soins en allaitement insuffisants ou inadéquats de la part de professionnels\* de la santé ayant une formation limitée en la matière. En conséquence, plusieurs femmes arrêtent l'allaitement, ou l'allaitement exclusif, plus tôt qu'elles ne l'avaient souhaité, souvent avant même d'avoir quitté la maternité<sup>1</sup>. Particulièrement durant les premiers jours après la naissance, elles rencontrent plusieurs difficultés (p. ex., douleur, culpabilité), lesquelles auraient pu être évitées avec un soutien approprié.

### Que disent les femmes québécoises de leur expérience d'allaitement<sup>2</sup>?

Parmi leurs principaux besoins en matière de soutien en allaitement, les mères québécoises soulignent l'importance

- d'uniformiser l'information transmise par les différents professionnels de la santé rencontrés au lieu de naissance,
- que les professionnels de la santé qui suivent les femmes pendant la grossesse, surtout les primipares, les préparent mieux à faire face aux défis possibles en lien avec l'allaitement.

Pour mieux soutenir les femmes dans leur expérience en allaitement, les mères québécoises ont aussi recommandé que les connaissances et les compétences des professionnels de la santé soient améliorées.



### Qui sommes-nous? Démarche entourant ce guide

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** a été créé en 2009 pour contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Depuis 2010, les membres de son comité formation travaillent afin d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de tous les professionnels de la santé dès leur formation initiale. Un groupe stratégique réunissant divers intervenants des établissements de formation et d'ordres professionnels a été créé en 2016<sup>3</sup> pour assurer la poursuite des travaux.

Le comité formation du MAQ a mis en lumière l'insuffisance et l'hétérogénéité de la formation en matière d'allaitement dans les programmes de formation de diverses professions de la santé dans la province<sup>4</sup>. Afin d'examiner les obstacles perçus à l'amélioration des programmes et les solutions potentielles, il a organisé des groupes de discussion avec des professeurs et directeurs de programmes, des cliniciens et des étudiants provenant de plusieurs universités et représentant sept professions (sciences infirmières, médecine, nutrition, pratique sage-femme, pharmacie, chiropratique et médecine dentaire)<sup>5</sup>. Bien que plusieurs défis aient été décelés (organisationnels, interdisciplinaires et sociaux), plusieurs solutions ont aussi été proposées. Ces travaux guident les actions menées par le groupe stratégique avec le soutien du comité formation. Ensemble, ils présentent dans ce guide des objectifs communs de formation pour les soins et services en allaitement qui, si appliqués dans les programmes de formation, permettraient d'uniformiser les connaissances pour le bien-être des femmes et des familles.

\* Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte; il comprend également les autres genres.

## Objectifs communs de formation pour les soins et services en allaitement

Les objectifs qui suivent se veulent un guide et un cadre d'action en vue d'intégrer dans les standards de pratique en santé, les connaissances, habiletés et attitudes en matière d'allaitement fondées sur les données probantes. Il est tiré du rapport de la rencontre du groupe stratégique tenue à Montréal le 18 juin 2018<sup>6</sup> et adapté des compétences proposées par le United States Breastfeeding Committee (USBC) pour tous les professionnels de la santé<sup>7</sup>. Pour que ceux-ci soient en mesure d'intégrer les soins en allaitement à leur pratique courante de façon efficace et responsable, et de fournir ainsi des services optimaux aux femmes, enfants et familles, il est recommandé que tous les professionnels détiennent ces éléments de compétences.

Les établissements de formation et les ordres professionnels sont dans une position unique leur permettant d'ouvrir la voie en intégrant le contenu de ce guide dans leurs programmes de formation et en veillant à son application dans la pratique professionnelle.

Être compétent dans les domaines suivants signifie posséder au minimum les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires pour fournir des soins permettant de soutenir les femmes qui allaitent, protéger l'allaitement et le promouvoir.



### Objectifs généraux

1. Au minimum, chaque professionnel de la santé, peu importe sa profession, devrait comprendre le rôle de la lactation, du lait maternel et de l'allaitement dans :
  - 1.1. l'alimentation optimale des nourrissons et des jeunes enfants;
  - 1.2. l'amélioration de la santé et la réduction :
    - 1.2.1. des morbidités à long terme chez les nourrissons et les jeunes enfants,
    - 1.2.2. des morbidités chez les femmes.
2. Tous les professionnels de la santé devraient être en mesure de faciliter le processus d'allaitement en :
  - 2.1. préparant les familles à des attentes réalistes;
  - 2.2. préparant les familles à faire face aux défis potentiels;
  - 2.3. assurant la continuité des soins à travers les différentes équipes et tout au long du continuum des soins : prénataux, perinataux, postnataux;
  - 2.4. assurant le suivi des services en allaitement auprès de la famille selon leurs besoins et tout en démontrant une compétence culturelle;
  - 2.5. s'assurant que les soins en allaitement prennent en considération les aspects physique, émotionnel, culturel et socio-économique.
3. Les groupes professionnels en santé devraient :
  - 3.1. comprendre l'allaitement en tant que priorité de santé publique, de même que l'importance de le protéger, le soutenir et le promouvoir, et agir en conséquence;
  - 3.2. éduquer leurs praticiens à :
    - 3.2.1. reconnaître les limites de leur expertise en soins en allaitement,
    - 3.2.2. savoir quand et comment référer à un professionnel en allaitement;
  - 3.3. examiner régulièrement les pratiques de soins de leurs praticiens.

Illustration p. 1 : Raphaëlle Petitjean - Photo p. 2 : Centre hospitalier de St. Mary - Photo p. 3 : Valérie Lavigne

## Objectifs spécifiques

### Connaissances

Tous les professionnels de la santé devraient comprendre :

1. l'anatomie de base et la physiologie du sein;
2. le rôle de l'allaitement et du lait maternel dans le maintien de la santé et la prévention des maladies;
3. la différence entre protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement;
4. l'importance de l'allaitement exclusif et sa contribution à des résultats de santé optimaux;
5. les retombées de la grossesse, de l'accouchement et de diverses pratiques de soins de santé sur les résultats de l'allaitement;
6. le rôle des facteurs comportementaux, culturels, sociaux et environnementaux dans les décisions et pratiques d'alimentation des nourrissons;
7. les conséquences potentiellement négatives du non-allaitement ou d'un allaitement sous-optimal sur les nourrissons et les mères;
8. les problèmes potentiels associés à l'utilisation de préparations commerciales pour nourrissons (PCN);
9. le peu de contre-indications à l'allaitement fondées sur des données probantes;
10. les indications pour référer vers les services en allaitement;
11. les ressources disponibles pour aider les mères qui cherchent de l'information sur l'allaitement ou des services;
12. le rôle des autres professionnels de la santé en matière d'allaitement;
13. Les effets de la commercialisation des PCN sur la décision d'allaiter et la durée de l'allaitement.

### Habilités

Tous les professionnels de la santé devraient être capables de :

1. exercer leur profession de manière à protéger et promouvoir l'allaitement et soutenir les femmes qui allaitent;
2. rassembler des informations suffisantes sur l'expérience d'allaitement afin d'identifier les mères et les familles qui bénéficieraient de services de soutien à l'allaitement;
3. demander de l'aide auprès de, et référer à, des professionnels en allaitement appropriés;
4. utiliser efficacement les nouvelles technologies pour obtenir des données probantes et à jour sur l'allaitement.

### Attitudes

Tous les professionnels de la santé devraient :

1. valoriser l'allaitement en tant que stratégie importante de promotion de la santé et de prévention des maladies;
2. reconnaître et respecter les perspectives philosophiques, culturelles et éthiques influençant l'utilisation et la prestation de soins et services en allaitement;
3. respecter le caractère confidentiel de la prestation de soins et services en allaitement;
4. reconnaître l'importance d'offrir des soins et services en allaitement exempts de conflit d'intérêts ou de parti pris personnel;
5. comprendre l'importance d'adapter l'information et les services à la culture de la famille, ses connaissances et son niveau de langue;
6. chercher à assurer la coordination et la collaboration avec des équipes interdisciplinaires de professionnels de la santé;
7. reconnaître les limites de leurs propres connaissances et de leur expertise en matière d'allaitement;
8. reconnaître lorsque les valeurs personnelles et les préjugés peuvent influencer, ou interférer avec, les soins et services en allaitement offerts aux familles;
9. encourager le soutien des femmes qui allaitent dans les lieux de travail et les lieux publics qu'elles fréquentent (p. ex. services de garde);
10. soutenir leurs collègues qui allaitent;
11. soutenir les politiques axées sur la famille aux niveaux fédéral, provincial, territorial et local.



Toute action, même immédiate, prendra plusieurs années avant de se traduire en de meilleures pratiques des professionnels de la santé en matière d'allaitement.

Pour amorcer et poursuivre l'allaitement, les femmes ont besoin de soutien provenant d'une communauté d'intervenants qui s'y connaît bien.

**Le statu quo n'est pas une option.**

### Les établissements de formation et les ordres professionnels peuvent faire la différence

De par leur mandat respectif de former des professionnels de la santé et d'assurer la qualité de leur pratique professionnelle, leur rôle est incontournable.

Les établissements de formation et les ordres professionnels sont appelés à assurer une formation minimale en matière d'allaitement afin que :

- tous les professionnels de la santé aient un minimum de connaissances, habiletés et attitudes harmonisées en matière d'allaitement (proposées dans le présent guide) en plus de connaissances, habiletés et attitudes additionnelles en matière d'allaitement qui sont propres à leur domaine d'expertise;
- tous les professionnels de la santé comprennent le rôle des différents intervenants pour soutenir adéquatement les femmes dans leur expérience d'allaitement.

**Afin de tenir compte des besoins de formation en matière d'allaitement des professionnels de la santé qui s'occupent plus directement des femmes enceintes, des nourrissons et des jeunes enfants, il sera de plus nécessaire de développer des connaissances, attitudes et habiletés approfondies et plus spécifiques à leur rôle.**

Pour plus d'information, contactez :

**Mouvement allaitement du Québec**

formation@allaiterauquebec.org 1-866-529-2221

### Par où commencer ?

Les établissements de formation et les ordres professionnels ont déjà identifié des compétences attendues pour chaque profession, et ce, selon les conceptions actuelles de ce que sont des «compétences» (p. ex. associées à un savoir-agir complexe). Selon leur approche respective aux compétences, chaque profession précise un ensemble d'objectifs de formation et de connaissances, attitudes et habiletés requises pour pouvoir déployer ces compétences dans un champ de pratique défini.

**Les établissements de formation et les ordres professionnels peuvent utiliser ce guide en intégrant ces objectifs communs de formation en allaitement dans les compétences reliées à chaque profession.**



### Références

Toutes les références électroniques ont été consultées en juin 2018.

1. Neill, G. et coll. (2006). *Recueil statistique sur l'allaitement maternel au Québec, 2005-2006*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 92 p. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/stat-allaitement.html> \*
2. Semenic S. (2018, 18 juin). Présentation faite au groupe stratégique basée sur Haiek L., Semenic S. Étude sur les besoins et les services de première ligne en matière de soutien à l'allaitement au Québec. Webinaires parrainés par le MSSS présentés au réseau de la santé au Québec (183 inscriptions). Juin et septembre 2016.
3. Comité formation du MAQ (2016). *Rapport du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement au Québec*, Québec.
4. Lauzière, J. et coll. (2014). Portrait de la formation en matière d'allaitement dans les programmes de formation qualifiant au droit de pratique en santé au Québec. MAQ (Québec). <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1598>
5. Michaud-Létourneau, I. et coll. (2018). *Enhancing breastfeeding education of future health professionals in Quebec and Ontario: Challenges and potential solutions perceived by key actors*. (À venir)
6. Groupe stratégique (2018). Rapport de la réunion du 18 juin 2018. Montréal, Québec.
7. United States Breastfeeding Committee (2010). *Core Competencies in Breastfeeding Care and Services for All Health Professionals*. <http://www.usbreastfeeding.org/core-competencies>

\* Aucune donnée plus récente n'est disponible sur les taux d'allaitement pendant le séjour à la maternité

[www.AllaiterAuQuebec.org](http://www.AllaiterAuQuebec.org)

v2018-09

## H. Sources citées

---

Bibliothèque virtuelle du Mouvement allaitement du Québec, spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. [www.bibliothequevirtuelle.allaiterauquebec.org](http://www.bibliothequevirtuelle.allaiterauquebec.org)

Cabinet du Maire, Ville de Laval (2018, 28 juin). Laval a besoin d'un centre de ressources périnatales digne de ce nom. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/laval-besoin-centre-ressources-perinatales.aspx>

Canada Community Breastfeeding Alliance. Groupe Facebook fermé.  
<https://www.facebook.com/groups/388326811358710/>

Journal de Québec (2018, 29 octobre). *Elle allaite sa fille de 5 ans parce qu'« elle ne tombe pas malade »*.  
<https://www.journaldequebec.com/2018/05/29/elle-allait-sa-fille-de-5-ans-parce-quelle-ne-tombe-pas-malade>

Éditeur officiel du Québec (1975). *Charte des droits et libertés de la personne*. L.R. Q c. C -12.  
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-12>

Énoncé conjoint de Santé Canada et coll. (2012). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : recommandations de la naissance à six mois*. <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/infant-nourrisson/recom/index-fra.php>

Gouvernement du Canada (2019). Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation.  
<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/directrices/qu-est-ce-qu-on-entend-par-lignes-directrices-canadiennes-matiere-alimentation/>

Hansen, K. (2016). Breastfeeding: a smart investment in people and in economics. *The Lancet*. 387(10017): 416. <http://www.thelancet.com/series/breastfeeding>

Institut national de santé publique. (2018). *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*.  
[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/mieux-vivre/pdf/mv2018\\_guide\\_complet.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/mieux-vivre/pdf/mv2018_guide_complet.pdf)

International Code Documentation Centre (2018). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé*.  
<http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1722>

Laurin-Desjardins, C. (2019, 7 février). *Allaiter jusqu'à deux ans : une charge ou un soulagement ?* HuffPost Québec. [https://quebec.huffingtonpost.ca/2019/02/07/allaiter-jusqua-deux-ans-charge-ou-soulagement\\_a\\_23663342/](https://quebec.huffingtonpost.ca/2019/02/07/allaiter-jusqua-deux-ans-charge-ou-soulagement_a_23663342/)

Mouvement allaitement du Québec (2018). Environnements favorables à l'allaitement.  
<http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1599>

Mouvement allaitement du Québec (2018). *Rendre nos municipalités plus accueillantes envers les femmes qui allaitent*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1600>

Mouvement allaitement du Québec (2018). Breastfeeding symbol / Logo allaitement.  
<http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1738>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001). *L'allaitement maternel au Québec : Lignes directrices*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1606>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé*. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2015). *Programme de soutien aux organismes communautaires 2015-2016*. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000190/>

Observatoire des tout-petits (2017). *Comment se portent les tout-petits québécois : portrait 2017*. [https://tout-petits.org/media/1696/portrait2017\\_complet\\_web\\_fr.pdf](https://tout-petits.org/media/1696/portrait2017_complet_web_fr.pdf)

Office québécois de la langue française (2018). Fiche terminologique : cohabitation. [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=18075560](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=18075560)

Organisation mondiale de la Santé (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1619>

St-Amour, S. (2018, 18 juillet). *Une étude confirme les besoins d'un centre de ressources périnatales*. Courrier Laval. <https://courrierlaval.com/une-etude-confirme-les-besoins-dun-centre-de-ressources-perinatales/>

UNICEF (2005). *Déclaration Innocenti 2005 : l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant*. <https://www.unicef-irc.org/publications/436>



{Photo : Louise M. de Passillé}